

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Evaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2017 –
-B-

« *Partie IUT* »

IUT : de CHALON-SUR-SAÔNE

Table des matières

1. Introduction et bilan de l'IUT par rapport à la situation lors de la précédente évaluation.....	9
2. Formation initiale et continue	13
2.1. Offre de Formation et formation tout au long de la vie	13
2.1.1. Offre DUT.....	13
2.1.2. Offre LP.....	14
2.1.3. Contribution à d'autres formations (parcours LMD)	14
2.1.4. Situation de l'IUT dans l'offre de l'université	14
2.1.5. Situation de l'IUT dans l'offre de formation régionale ou de site	15
2.2. Accueil (cf. tableaux « Offre de Formation IUT »).....	15
2.2.1. Politique de recrutement.....	16
2.2.2. Origine des inscrits.....	18
2.2.3. Réussite et aide à la réussite.....	19
2.2.4. Politique pédagogique.....	19
2.3. Lien formation – emploi	20
2.3.1. Devenir du diplômé	20
2.3.2. Lien avec l'environnement socio-économique (Pôles de compétitivité,...).....	24
2.3.3. Professionnalisation des formations (cf. tableaux « Pédagogie IUT » et tableaux « Gestion IUT »).....	25
2.3.4. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie IUT »)	25
2.3.5. L'alternance en Formation initiale et en Formation continue.....	26
2.4. Formation tout au long de la vie	26
2.4.1. Publics de formation continue, état des lieux.....	26
2.4.2. VAE (Publics accueillis en formation initiale ou formation continue)	26
3. Recherche	27
3.1. Laboratoires	28
3.2. Transfert de technologie.....	28
4. Technologies de l'information et de la communication (cf. tableaux « Pédagogie IUT »).....	30
4.1. TIC	30
4.2. TICE (dont FOAD).....	30
5. Ressources documentaires	31

6. Politique d'ouverture internationale	
(cf. tableaux « Pédagogie IUT » et tableaux « Gestion IUT »)	35
6.1. Accueil et attractivité.....	35
6.1.1. <i>Mobilité en stage, en semestre</i>	36
6.1.2. <i>Poursuite d'étude à l'étranger (DUETI)</i>	38
6.2. Mobilité en stage et en semestre des étudiants.....	38
6.3. Mobilité des personnels.....	38
6.4. Programmes internationaux.....	38
6.5. Politique des langues.....	38
7. Vie Etudiante (cf. tableaux « Offre de formation IUT »)	39
7.1. Accès aux ressources étudiantes (restauration, logement...).....	39
7.2. Sports et activités culturelles.....	39
7.3. Service d'information et d'orientation.....	45
7.4. Participation à la vie institutionnelle.....	47
7.5. Santé et social.....	47
8. Politique Immobilière (cf. tableaux « Patrimoine IUT »)	49
8.1. Etat des lieux et maintenance.....	52
8.2. Hygiène et sécurité.....	52
8.3. CPER (Contrat de Projets Etat Région).....	53
9. Pilotage de l'IUT (cf. tableaux « Gestion IUT »)	53
9.1. Pilotage de l'IUT.....	53
9.2. Pilotage de la mise en place des nouveaux PPN.....	54
9.3. Dispositif d'autoévaluation et d'évaluation des formations.....	54
9.4. Intégration dans la politique de site universitaire.....	55
9.5. GRH.....	55
9.5.1. <i>Enseignants</i>	56
9.5.2. <i>BIATSS</i>	57
9.6. Gestion Financière et Comptable.....	58
9.6.1. <i>Etat des lieux</i>	58
9.7. Maîtrise des moyens.....	61
10. Objectifs politiques de l'IUT et synthèse du projet de l'IUT	61
10.1. Points forts /points faibles.....	61
10.2. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte).....	62
10.3. Projet d'objectifs opérationnels susceptibles d'être inscrits au contrat de l'université.....	63
10.4. Axes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.....	63



Ont participé à la rédaction de ce rapport :

- Mme Martine BOIS-BERNIER, responsable administrative,
- Mme Marie-Claude GROSJEAN, responsable de l'antenne financière,
- Mmes Nicole CHATELET et Frédérique BESSON, du service scolarité,
- Les chefs de départements :
 - Mme Christelle BOUSQUET-BERTHELIN, SGM,
 - Mme Caroline CHABUT, GLT,
 - MM. Serge VERDIN & Laurent HUREZ, GIM,
- Les collègues des services communs :
 - Mme Gaëlle ALMEIDA-ROCHA, Service de Documentation,
 - M. Jérémy SEDONI, Bureau des sports
 - Mmes Joëlle MENDEZ & Martine BUCHET, Médecine préventive,
 - Mme Nathalie LEFÈVRE, Service d'Information et d'Orientation
- Les collègues des services centraux :
 - Mme Claire MICHOT, pôle pilotage de l'uB.
 - Mme Virginie DURAND, Welience

A toutes et tous, je voudrais exprimer mes plus vifs remerciements. Pour l'aide et le soutien à la rédaction de ce rapport, bien sûr, mais également pour leur travail et leur implication quotidiens au service des étudiants, de l'Iut et de l'université.

Directeur de l'IUT : Pascal MAUNY

Maître de conférences

Président du conseil de l'IUT :

M. Nello COMELLI, représentant régional de l'AFIM

Date de prise de fonction : 1^{er} juillet 2007 - 2^e mandat.

Adresse : 1 allée des granges Forestier, 71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone : 03 85 42 43 44

Télécopie : 03 85 42 43 29

Adresse électronique : pascal.mauny@u-bourgogne.fr

Site web : <http://iutchalon.u-bourgogne.fr/>

Date de création de l'institut : 01/09/2001 (Décret n°2001-400 du 02/05/01)

Sites et implantations (Nombre) : Site unique.

Effectif global (Janvier 2015) : 415 étudiants

Nombre de départements (Rentrée 2014) : 3

Spécialités de DUT /options (regroupées par site)	Date création	Site unique
Gestion Logistique & Transport - formation classique en deux ans <input type="checkbox"/> - formation en apprentissage en deux ans <input type="checkbox"/> - formation en année spéciale en un an <input type="checkbox"/>	Sept. 1989 Septembre 1996 Septembre 1996	Chalon-sur-Saône
Génie Industriel & Maintenance - formation classique - Alternance (2 ^{ème} année)	Sept. 1992 Septembre 2013	
Sciences et Génie des Matériaux	Sept. 1996	

Nombre de Licences professionnelles portées par l'IUT (Rentrée 2014) : 4 dont une avec 2 options

Intitulés des LP/ Mention + Parcours (LP regroupées par site)	Référence (n° LP)	Site/implantations
LP de logistique (depuis sept. 2000) . option « logistique hospitalière ». <input type="checkbox"/> . option « systèmes d'information logistique »	2009 0217 2009 0219	Chalon-sur-Saône
LP Techniques & Activités de l'Image et du Son (TAIS)	2009 0229	
LP Maintenance des systèmes pluritechniques – spécialité Gestion technique et économique des Agroéquipements	2005 0295	
LP Transformations industrielles – spécialité : Contrôle Non Destructif des Matériaux et des Structures (CNDMS)	2006 0111	

Spécificité(s) de l'IUT :

L'ambition déclarée lors de la dernière évaluation de l'Iut, de s'inscrire dans les logiques de l'université de rattachement et, simultanément, en tant que site délocalisé, dans les différentes logiques territoriales s'est confirmée. L'Iut, dans la limite de ses moyens humains, s'implique dans de nombreuses activités de la vie universitaire et socio-économique locale et régionale. Composante de l'université de Bourgogne, il s'inscrit dans la COMUE Bourgogne-Franche Comté, créée en janvier 2015. Partenaire du réseau des Iut, il participe à l'ARIUT Bourgogne/Franche-Comté.

Les actions spécifiques de l'Iut de Chalon, qui sont celles d'un Iut de 400 étudiants et 60 collègues, se situent surtout dans son ancrage territorial :

- Notre meilleure réussite est d'être un **véritable ascenseur social** qui s'inscrit parfaitement dans le plan Université 2000 dont l'objectif était de faire en sorte que tous les bacheliers puissent disposer d'une offre d'enseignement supérieur à moins de 30 km de chez eux et qui fut à l'origine de l'Iut de Chalon/S. Plus de la moitié de nos étudiants en DUT viennent du département de Saône & Loire. Depuis sa création, l'Iut promeut les bac technologiques et les bac professionnels (Transport et Maintenance, surtout). A la rentrée 2015, avant décompte des alternants, 71 % des néo-entrants sont boursiers. 70 % de nos étudiants poursuivent des études et la grande majorité hors du département. L'Iut est donc, pour les familles du territoire, la première marche vers les études supérieures.

Les acteurs de l'Iut agissent pour le promouvoir :

- Une convention de partenariat associe toujours l'Iut, l'Inspection primaire (circonscription de Chalon/S.) et son Pôle Sciences. La spécificité de cette convention tient à ce que de nombreuses actions sont menées grâce à ce partenariat qui fait intervenir les équipes pédagogiques et les étudiants des Dpt GIM & SGM et de la LP Tais. □

- Chaque année, l'Iut ouvre ses portes aux lycéens et collégiens du territoire. C'est ainsi que nous recevons des classes de 3^{ème} et des lycéens de 1^{ère} S, de Terminale S & ES durant leur phase d'orientation. □

- L'organisation logistique du Village des sciences n'incombe plus à l'Iut. Depuis 2011, les communautés d'agglomération du Creusot (CUCM) et de Chalon/S le co-organisent, alternativement sur les 2 territoires. Les années paires, le Village des sciences est accueilli par Le Creusot dans une grande salle omnisports, les années impaires, il s'installe dans les locaux de la foire exposition de Chalon dénommée « Le Colisée ». Chaque année, l'Iut mobilise environ 10 enseignants et une cinquantaine d'étudiants pour présenter des animations technico-scientifiques aux 4 ou 5000 visiteurs. Cette modification de lieu a fait perdre à l'Iut la visite annuelle qu'y faisait le public (3500 visiteurs dont une grande partie d'élèves du primaire). Mais elle a soulagé l'équipe technique de l'organisation de la manifestation qui était devenue très lourde et très exigeante, voire source de conflits.

- L'Iut est signataire -et membre actif- de la charte Féminin Technique dont l'objectif est de promouvoir la féminisation des métiers techniques traditionnellement masculins. Mais peu de manifestations ont eu lieu ces dernières années. L'Iut participe cependant au « Carrefour Carrières au féminin » annuel où nous tentons de valoriser nos formations auprès des lycéennes.

- L'Iut est membre de l'Ariut Bourgogne-Franche Comté. L'association de l'Ariut Bourgogne a été désactivée. Les cinq IUT de Bourgogne et de Franche-Comté sont des acteurs particulièrement impliqués dans leurs Universités respectives et attentifs aux évolutions actuelles, que ce soit sur un plan local ou au niveau national. Les échanges entre les 5 directions d'Iut sont nombreux. La constitution d'une COMUE entre nos deux Établissements a conduit les 5 Iut à opter pour créer une Fédération des Iut de Bourgogne/Franche-Comté. L'Ariut Bourgogne-Franche-Comté (dont les statuts ont été déposés le 13 avril 2010 et qui s'appuie sur des personnes physiques) organise des réunions régulières (3 par an) qui comprennent présidents, responsables administratifs et directeurs des 5 Iut (voir 2.1.5.). □ Les 5 Iut organisent chaque année une rencontre sportive inter-Iut. Une plaquette, distribuée lors des salons & forums, listant

les Licences professionnelles des 5 Instituts a été créée. Un portail Internet commun est en projet. La fédération des IUT n'est pas juridiquement actée.

- L'IUT est membre fondateur du Pôle Nucléaire de Bourgogne (PNB). Depuis 5 ans, l'IUT ne fait plus guère d'actions communes avec le PNB qui gère les relations universitaires plus directement avec l'université de Bourgogne. Le directeur du PNB est administrateur de l'IUT. □

- L'IUT accueille les conférences et ateliers de l'Université pour Tous de Bourgogne. □

- Il participe aux travaux de la « Conférence des chefs d'établissements du supérieur » sous la houlette du Grand Chalon. Cette conférence est une assemblée des responsables d'établissements qui accueillent une formation d'enseignement supérieur (BTS, IFSI, CERFA, Conservatoire...). 18 établissements si on inclut toutes les formations Post-Bac. Ce qui constitue une offre pléthorique pour une agglomération de 110 000 habitants. Cette conférence a, jusqu'à présent, permis aux responsables d'établissements de se rencontrer et de travailler ensemble à une carte cohérente des formations.

- Le décès de notre collègue Christopher McDonough, professeur d'anglais, responsable durant des années des relations internationales de l'IUT nous a profondément affectés. L'implication de Christopher avec l'aide des enseignants en langues et du service de la scolarité avait permis d'établir des conventions avec différentes universités britanniques et tous les ans, c'était plus de 20 étudiants (soit 5 % de nos effectifs) qui partaient en Grande Bretagne réaliser des poursuites d'études. Les tarifs pratiqués par les universités britanniques sont devenus rédhibitoires pour nos étudiants et les 4 enseignants qui s'occupent des relations internationales travaillent à trouver des partenaires dans d'autres pays (Roumanie, Espagne, Belgique...). Chaque année, des étudiants vont effectuer stage et/ou une poursuite d'études à l'étranger (Philippines, Etats-Unis, Grande- Bretagne, Espagne...).

- L'agglomération ne dispose guère d'infrastructures qui permettent aussi aisément qu'à l'IUT l'organisation de réunions avec plusieurs dizaines de participants. L'IUT de Chalon est donc très souvent sollicité pour accueillir ce type de manifestations. Nous faisons en sorte de répondre aux demandes dans la mesure où elles n'empiètent en rien sur les contraintes pédagogiques. Séminaire de réflexion ou d'information des collègues de l'Education nationale, formations CNFPT, AFIM, MGEN, assemblées communautaires, Société AREVA... Ces manifestations permettent non seulement à l'IUT de récolter quelques subsides consacrés à la maintenance des équipements TIC des différentes salles, selon une tarification fixée en Conseil d'IUT sur la base des recommandations de l'uB, mais elles accroissent également la notoriété de l'IUT. □

- Le directeur de l'IUT de Chalon est le référent universitaire de l'IFSI-Chalon. Il est également administrateur de BGE-Perspectives, association pour la promotion de l'entrepreneuriat.

- L'IUT participe à différents dispositifs de promotion de l'enseignement supérieur auprès des lycéens : l'IUT est « tête de cordée » pour la cordée de la réussite du chalonnois qui implique 6 lycées et 5 collèges. Il travaille avec le rectorat sur le projet « Bac-3/Bac+3 ou encore le « Forum des sciences » qui organise chaque année des rencontres entre lycéens, collégiens et chercheurs.

- L'IUT est membre fondateur de la plateforme Interact3D qui se donne pour objectifs de mettre à disposition des entreprises du bassin chalonnois des moyens humains et techniques ; d'intégrer, à l'enseignement, des prestations comme situations réelles de formation (apprendre autrement), de réaliser et organiser les transferts de technologies en direction des entreprises et des laboratoires de recherche. Interact3D, menée par le lycée Niepce-Balleure, associe également le Conservatoire de Chalon/S., la structure de développement économique « Nicéphore Cité », l'Ecole Média-Art et l'Institut Image de Paris-Tech (Ensam Cluny).

Ce sont là quelques exemples de l'engagement spécifique de l'IUT dans la valorisation de la recherche, du transfert de technologie et de l'enseignement supérieur. L'ensemble de ses activités permet à l'IUT d'accroître sa reconnaissance territoriale. De la sorte, il s'inscrit peu à peu dans l'esprit des chalonnois, voire des Bourguignons, comme une institution culturelle bien implantée, représentant local de l'Université de Bourgogne. □

1. Introduction et bilan de l'IUT par rapport à la situation lors de la précédente évaluation

1.1 Bilan

1.2 Points forts / points faibles

1.2.1 Points forts

Lors de la dernière évaluation, je soulignais **le dynamisme, l'implication et le volontarisme de l'ensemble des personnels du site**. Je suis en mesure de confirmer ce point fort de l'Iut. La petite taille du site oblige tous ses acteurs à une implication permanente.

Tout problème a des implications sur l'ensemble de l'équipe technique, administrative et pédagogique. D'excellentes relations sociales au sein de l'Iut, des discussions systématiques, une mutualisation des financements et des décisions collégiales d'investissement ou d'orientation politique et stratégique permettent de limiter les conséquences du sous-encadrement technique et pédagogique. Le dynamisme de l'Iut repose sur une implication forte de (presque) tous et de très nombreuses actions se construisent sur la base du bénévolat. Depuis 2007 et l'abandon par l'université de la volonté d'établir un Iut unique en Bourgogne, les Chalonnais ont retrouvé une nouvelle dynamique. Le sentiment partagé d'être tous ensemble et, chacun pour sa part, responsables de l'avenir de notre Iut, de sa pérennisation ont permis une réappropriation des ambitions de l'Iut par l'ensemble de ses personnels.

Des locaux de qualité, bien entretenus : le premier bâtiment de l'Iut (Dpt GLT) a été livré en 1990. Il fut réalisé selon les normes techniques et sécuritaires les plus sophistiquées du moment avec un niveau de prestation de haute qualité. L'impulsion était donnée et les 3 bâtiments qui furent construits par la suite ont été alignés sur ce niveau d'exigence. S'il donne également quelques difficultés de gestion, l'ensemble offre une cohérence de grande qualité qui permet l'accueil de tout public, notamment des personnes à mobilité réduite (temporaire ou permanente). L'aide significative mais insuffisante de l'université pour l'entretien et la maintenance des locaux est palliée par les ressources propres de l'Iut et notamment le chiffre d'affaires en formation continue et par alternance.

L'Iut accueille 410 étudiants en 2014/2015. C'est donc **un site universitaire de petite taille**. Cette situation de petites promotions permet une connaissance individualisée des collègues et des étudiants qui facilitent les interactions de qualité. Dès lors, s'il apparaît des problèmes, les étudiants et les personnels se sentent soutenus, écoutés. L'Iut bénéficie également des services mis en place par l'université de Bourgogne à destination des personnels, des étudiants et des bâtiments (Ingénierie sécurité, services techniques de l'uB, psychologue du travail, assistante sociale, infirmière, conseillère en orientation, enseignant EPS...).

Une bonne intégration dans l'université. De 2007 à 2010 avec l'élection de la Présidente de l'Université, l'Iut avait rencontré une écoute très positive auprès du Bureau de l'université. Durant la mandature actuelle, la politique de renforcement des sites délocalisés prônée par le président a trouvé nombreuses illustrations à l'Iut de Chalon/S.. Cette politique est coûteuse puisque les services centraux de l'université ont doublé leurs prélèvements sur toutes les ressources propres. Mais nous avons obtenu un poste de technicien (que nous demandions depuis 12 ans), une collègue a été titularisée après 7 années de contrats, des collègues ont pu passer des concours internes et obtenir des promotions, le service de l'infirmière a été augmenté (de 0,5 à 0,7), des formations internes (nombreuses) ont permis les montées en compétences, nous avons obtenu un Prag supplémentaire, l'arrivée d'un assistant bibliothécaire, l'affectation d'un enseignant du SUAPS. Nous avons été autorisés à financer des équipements en accédant au fonds de réserve de l'université. Ce ne sont que quelques uns des points révélateurs de la volonté soutenue de l'université de Bourgogne et du Président actuel d'assurer la pérennité de son site chalonnais.

Le directeur de l'Iut participe (comme tous les directeurs de composantes) à la Conférence des

directeurs. Il est membre de la Commission des finances. La participation à la Commission de la pédagogie a été confiée à une maître de conférences du site. Les contacts avec les différents services de l'uB sont excellents : service scolarité, service du personnel, services financiers, service Pilotage [...]. Tout démontre aujourd'hui qu'il est tenu compte des préoccupations de l'IUT de Chalon/Saône. Cette sensation d'être entendu rassure considérablement les collègues.

▪ **Des services communs qui fonctionnent bien** : depuis la dernière évaluation, les services destinés aux étudiants ont connu un net progrès. Au sein de l'IUT, Service de formation continue, documentaliste, infirmière, et assistante sociale, même s'ils n'assurent qu'une petite permanence (une demi-journée toutes les 3 semaines pour l'assistante sociale du Crous, par exemple) participent grandement à son bon fonctionnement. L'affectation par l'uB d'un professeur du SUAPS à la rentrée 2010 est venue consolider ce bon fonctionnement (bien qu'il soit encore perfectible). □ Nous bénéficions, depuis la rentrée 2012, d'une conseillère d'orientation en permanence sur le site qui est également en charge des cordées de la réussite.

▪ **Une gouvernance de qualité** : l'organigramme formel de l'IUT est construit de manière tout à fait classique avec une différence sensible : les licences professionnelles ne sont pas rattachées à des départements et utilisent un compte financier spécifique au sein de l'unité budgétaire. Le Comité de direction, instance collégiale, décide, sur projets, des équipements et des orientations stratégiques. La logique qui s'impose n'est pas celle des filières mais des besoins discutés. Commission permanente et/ou restreinte fonctionnent sur le même modèle. Le Conseil scientifique n'est mobilisé que dans le cas de recrutement d'enseignants-chercheurs.

▪ Animé par un **Président très investi**, le Conseil de l'IUT participe également aux orientations globales de l'Institut. Sa composition est en parfaite adéquation avec notre offre de formation : les branches professionnelles correspondant à nos formations y sont représentées : Association des Ingénieurs en Maintenance (AFIM), Association pour la promotion de la Logistique (ASLOG), Association pour la formation dans les transports (AFT), Pôle nucléaire de Bourgogne (PNB), la Métallurgie, le Pôle Nucléaire de Bourgogne (PNB)...

▪ L'IUT connaît une très **bonne intégration territoriale** locale et régionale. Les partenaires de l'IUT sont nombreux. Nous faisons en sorte que l'IUT soit reconnu comme une institution culturelle de formation supérieure et un acteur de la vie locale, représentant territorial de l'université de Bourgogne. **Le Grand Chalon participe activement à la qualité de l'IUT** : □

- subvention annuelle stable de 50 000 € depuis 2001,
- subventions exceptionnelles d'un montant variable (25 000 € de cofinancement pour l'acquisition d'un microscope électronique à Balayage en 2014/2015),
- aides conséquentes pour la réalisation des projets étudiants (8 projets financés en □2014/2015),
- Cofinancement et organisation du Village des sciences, □
- Subvention à la restauration sur la base d'un conventionnement avec le Crous qui □ permet aux étudiants de payer le repas au tarif Crous (3,25 €) alors qu'il est vendu 5,70 € par le prestataire. Le Grand Chalon accepte également de fournir des aides ponctuelles aux étudiants en grande précarité,
- Prêt d'installations pour les manifestations [...]. □ L'IUT bénéficie donc d'une proximité et d'un soutien essentiel de la part de la Communauté d'Agglomération et la municipalité qui, par exemple, depuis la création du Dpt GIM nous a également délégué une secrétaire à temps complet. □

▪ **Des partenariats internationaux**. Chaque année, l'IUT envoie des étudiants en stages ou en poursuite d'études à l'étranger. Nous avons des accords de partenariats avec plusieurs universités : britannique, néerlandaise, belge, espagnole. Il est cependant notable que le coût d'inscription des étudiants dans les universités britanniques est devenu rédhibitoire pour nos étudiants.

• Une **bonne intégration dans le réseau de formation communautaire**. Comme énoncé précédemment, le Grand Chalon a choisi de s'investir dans l'enseignement supérieur. Il réunit régulièrement les chefs d'établissements du supérieur. Cette conférence est un élément dynamique pour les différents établissements du territoire. Elle permet de se connaître, de discuter des projets de formation et d'éviter la redondance des projets. Elle permet également de remettre en cause l'idée infondée de la concurrence entre les établissements : le taux d'évasion des jeunes bacheliers chalonnais serait proche de

75 %. La conférence des chefs d'établissement du Grand Chalon permet de travailler ensemble à des projets qui devraient permettre, à terme, de convaincre les jeunes que les premiers pas de l'enseignement supérieur peuvent être réalisés sur le territoire.

L'Iut participe également au Comité de pilotage de l'Aderc -Association pour le Développement Economique de la Région Chalonnaise – qui est une émanation du Grand Chalon. Cette participation inscrit mieux encore l'Iut dans les problématiques de développement économique local.

- **Collaborations inter-établissements** (Espé, IFSI, Ariut, Ensam-ParisTech, AFPI-UIMM, Lycée Niepce...). Des enseignants de l'Iut interviennent dans les autres établissements et des collègues des autres établissements réalisent des enseignements à l'Iut. Certains chercheurs collaborent avec l'Ensam. La plateforme technologique d'images 3D se construit avec l'Ensam et le lycée Niepce. La Licence professionnelle Agroéquipements s'est construite avec le Legta de Vesoul et l'école d'ingénieurs Agrosup' Dijon. La LP ICMS se fait en partenariat avec les Dpts GIM & SGM, l'Iut du Creusot, l'UIMM et l'AFPI. L'Iut gère également des relations conventionnées avec l'Espace des Arts, le Conservatoire, l'Ecole d'Arts EMA Fructidor, la CCI, l'inspection académique, la Capacité en droit, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du chalonnais. L'Iut, par son département GLT, gère une convention avec le lycée Camille du Gast (métiers de l'automobile) afin de créer sur le territoire la seule véritable filière de formation au transport et à la logistique de Bourgogne/Franche-Comté qui va de « Bac - 3 à Bac + 3 », du CAP à la licence professionnelle. Certains étudiants ont déjà bénéficié de cette filière dans sa totalité.

En définitive, partout où c'est possible, nous favorisons les collaborations et les partenariats.

- **Excellent réseau entrepreneurial** (PNB, AFIM, ADERC, UIMM, CETIM, ASLOG, AFT-, MEDEF...).

Notre fichier informatique contient les références de plus de 2 000 entreprises qui nous permettent de trouver des stages, de favoriser les contrats de professionnalisation, de promouvoir nos étudiants et d'accroître leur employabilité. Les meilleures illustrations en sont d'abord la faculté à recruter des vacataires, des intervenants professionnels et l'absence de difficultés de nos étudiants à trouver des stages puis le montant de Taxe d'apprentissage recueillie ces 3 dernières années (270 000 € en 2013, 304 000 € en 2014, 299 800 € en 2015).

- Un chiffre d'affaires en **Formation continue** assez élevé. □ Depuis 2001, les équipes pédagogiques, administratives et techniques de l'Iut affichent une volonté très nette de favoriser la formation continue et la formation tout au long de la vie. Epaulés par le SEFCA (service universitaire de formation continue), nous avons mis en place de nombreuses formations continues (courtes et longues ; spécifiques ou intégrées) qui nous permettent de réaliser en 2014 environ 219 000 € de chiffre d'affaires en formation continue. Des actions spécifiques de formation tout au long de la vie ont été mises en place avec des entreprises ou sont en cours de construction. A l'avenir, cette dernière dimension devra être étoffée.

- L'université de Bourgogne a choisi d'établir une **politique par site** géographique. C'est ainsi que nous avons créé à Chalon/S. un « site universitaire » : le Campus chalonnais, qui associe l'Iut et un master de l'Espé. L'IFSI et la Capacité en droit sont invités permanents du Conseil de site. Les étudiants des 4 entités (auxquelles il conviendrait d'ajouter les étudiants de l'Ecole de commerce gérée par la CCI) bénéficient des services communs de l'université, notamment du restaurant universitaire et des activités du SUAPS.

- L'Iut assume un rôle de **véritable ascenseur social** pour les jeunes du territoire. En effet, sur 400 étudiants, 70 % viennent des 38 communes de l'agglomération. Sur ces 400 étudiants, environ 80 choisissent l'alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation) tandis que plus de la moitié des étudiants en formation classique sont boursiers (contre 36 % dans le reste de l'université). Enfin, 7 étudiants sur 10 qui poursuivent des études dont plus de 80 % hors agglomération chalonnaise). A n'en pas douter, l'Iut est le premier pas des jeunes gens dans l'enseignement supérieur et leur sert de marche-pied pour entreprendre poursuites d'études et mobilité géographique.

Nous travaillons donc dans un petit Iut avec une ambiance conviviale où les décisions sont collégiales. Les ressources propres (Taxe d'apprentissage et formation continue) offrent des conditions financières correctes qui, ajoutées à la dotation de l'université et les dépenses qu'elle réalise au sein de

l'IUT, permettent l'entretien des bâtiments, le renouvellement des salles et des TP. L'IUT de Chalon/S. permet de travailler dans de très bonnes conditions, tant pour les collègues que pour les étudiants.

1.2.2 Points faibles

Les points forts ne vont pas sans difficultés.

- Nos formations sont peu connues et donc peu attractives.
 - Si les jeunes gens connaissent presque tous GEA, GACO, TC ou Génie Biologique, le génie des matériaux et la maintenance industrielle restent des départements peu attractifs dans une ville moyenne comme Chalon/S. C'est un peu moins le cas pour le transport et la logistique. Nous n'atteignons nos capacités d'accueil dans aucun des 3 départements. Il est à noter parallèlement que si nous parvenions à nos capacités maximales, beaucoup d'enseignants du site dépasseraient le quota d'heures supplémentaires autorisé par l'université de Bourgogne (192 HC maximum).
 - 400 étudiants à l'IUT, un peu moins de 2000 étudiants sur le territoire. Cette situation de petite agglomération détermine un relatif isolement des étudiants par rapport à ce que peut apporter un grand campus, ce qui diminue encore notre attractivité auprès des jeunes qui, souvent, rêvent d'études dans une grande métropole.
- Le choix réalisé à partir des années 1998/2000 d'investir massivement vers la formation continue entraîne un morcellement des formations. Et si on compte les différents statuts étudiants sur les 3 années (DUT + LP), nous parvenons à 20 niveaux de formation à petits (voire très petits) effectifs (7 étudiants en GIM2 alternance, par exemple). Cela engendre des problèmes organisationnels importants et, notamment, des problèmes de disponibilité des salles.
- **Un nombre de personnels BIATSS assez faible** : les 18 BIATSS de l'IUT sont aujourd'hui suffisants pour effectuer le travail. D'autant plus que nous bénéficions du soutien ponctuel des collègues de l'ESPé. Par contre, 18 collègues est un nombre insuffisant pour permettre aux collègues d'envisager carrières et promotions sur site. Envisager une promotion exige de la mobilité. Cela peut engendrer de la frustration chez certains collègues.
- Délocalisé dans une ville moyenne, l'IUT a une très faible attractivité pour les enseignants-chercheurs qui, en acceptant un poste à l'IUT, se retrouvent trop souvent loin de leur laboratoire de rattachement. Il y a un déséquilibre entre le nombre d'enseignants du supérieur et du secondaire avec insuffisance de maîtres de conférences. De la même manière, il n'est pas normal que l'IUT ne bénéficie que d'un seul poste de professeur.
- La dernière évaluation recommandait d'améliorer les dimensions de la recherche et du transfert de technologie. Nous devons admettre que nous n'avons guère progressé. Le directeur reconnaît qu'il n'a pas non plus beaucoup insisté sur cette dimension de notre activité.
- Nous sommes également faibles en transferts de technologies. Nous accueillons toujours la filiale ICM-Pôle plastique de la société de transfert de technologie de l'université de Bourgogne mais elle est parfaitement autonome, même si elle prend un étudiant en stage tous les ans depuis plusieurs années. La plateforme Interact3D qui devaient permettre la production d'éléments liés à la maquette numérique n'a servi, pour l'instant, qu'à produire (et commercialiser) des films et vidéos créées par des lycéens et des étudiants de la licence professionnelle TAIS de l'IUT. C'est un bon outil pour l'ambition d'« apprendre autrement », mais ce n'est pas véritablement une plateforme de transfert de technologies. Notre plateforme n'est d'ailleurs pas encore labellisée par le ministère, même si elle reçoit le soutien de l'uB et du rectorat.

En définitive, l'IUT de Chalon/Saône est un petit IUT délocalisé qui, grâce aux soutiens indéfectibles de l'Université de Bourgogne, de la Communauté d'agglomération (le Grand Chalon) et des entreprises s'ancre de mieux en mieux dans l'ensemble des réseaux nécessaires à la vie d'une composante universitaire à visée professionnalisante (université, Ariut, COMUE, entreprises, institutions professionnelles, culturelles, pôles de compétitivité, branches professionnelles, territoire...). Même si les actions scientifiques et de transfert de technologies sont largement insuffisantes, l'IUT de Chalon/Saône, en fonction des moyens humains et techniques dont il dispose, a su créer sa place dans le dispositif universitaire bourguignon et chalonnois.

2. Formation initiale et continue

2.1. Offre de Formation et formation tout au long de la vie

2.1.1. Offre DUT

Capacités d'accueil votées au Conseil de l'Iut :

- GIM 1: 52
- GLT 1 : 84 en FI + 24 en apprentissage
- SGM 1 : 52

Nous travaillons chaque jour à la consolidation des formations existantes. Toutes les formations (sauf SGM) sont déclinables en formation initiale, alternante, professionnelle ou continue.

L'offre de formation de l'Iut de Chalon est assez originale dans l'offre académique.

Un seul lycée, dijonnais & privé, forme au BTS transport. Ce qui fait du département GLT la seule formation publique post-bac de l'académie. Il y a un Dpt GLT à Vesoul (Franche Comté).

Plusieurs établissements prodiguent le BTS maintenance dans l'académie, mais les métiers de la maintenance sont des métiers en tension et le bassin industriel Le Creusot/Chalon génère à lui seul une forte demande d'emplois que ne satisfont pas les établissements de formation. Il y a un Dpt GIM à Vesoul.

Les formations en matériaux sont rares, ce qui fait du Dpt SGM la seule formation bac+2 de ce type de la COMUE. A noter qu'il existe, au sein de l'université de Bourgogne, une école d'ingénieurs en matériaux (Esirem) avec laquelle le Dpt SGM a un partenariat consolidé qui attire plusieurs étudiants chaque année.

Le département Science et Génie des Matériaux qui fut un temps considéré en position dangereuse faute d'effectifs suffisants, a su attirer de nouveaux étudiants. Cette situation favorable a permis la mise en place du second parcours défini par le PPN.

Le département GIM, après quelques années difficiles, connaît aujourd'hui un nouvel élan qui est probablement imputable à la création de la section en alternance. Aujourd'hui, les étudiants qui valident S1 et S2 peuvent prétendre à trouver un contrat de professionnalisation pour suivre leur seconde année. Nous avons également créé, en partenariat avec le département Génie Mécanique et Productique de l'Iut de Dijon et en utilisant les 20 % d'adaptation locale, un DUT en alternance avec le Groupe Fives-Maintenance qui a recruté 7 étudiants de 2^{ème} année en contrat de professionnalisation.

• Lors de la dernière évaluation, il était question de créer un DU de Technicien conseil en Eco-énergie. L'autorisation d'ouvrir a été accordée par l'université. Cependant, la faible demande locale en emplois et l'instabilité tant du marché que des entreprises du secteur nous ont conduit à ne pas le proposer dans notre offre de formation.

• Afin d'asseoir la Licence professionnelle Techniques et activités de l'image & du son, une démarche a été effectuée, début 2015, auprès de l'Iut de Dijon pour ouvrir un groupe délocalisé du Dpt MMI, mais le Conseil de l'Iut de Dijon a refusé la création de ce groupe.

• Un D.U. en formation continue spécifique de « Simulation des flux logistiques » est en cours de validation par le circuit universitaire (Conseil de direction, Conseil d'Iut, CFVU, C.A. de l'uB). Il viendra compléter l'offre de formation continue spécifique autour de la Licence Logistique.

• Avec le soutien de la Communauté d'agglomération et l'agrément de l'ARIUT Bourgogne-Franche-Comté, l'Iut a décidé d'entamer la démarche pour **créer un 4^{ème} département** qui serait Carrières juridiques. Nous souhaiterions l'ouvrir à la rentrée 2017 ou 2018, dans un premier temps, en alternance, pour un groupe de 26 étudiants. Contact a été pris avec la présidente de l'ACD qui nous a encouragés à déposer un dossier.

• Les motivations à créer un département Carrières juridiques sont nombreuses et nous pouvons en formaliser quelques unes :

- Les formations existantes de l'Iut se déclinent presque toutes dans les différents statuts étudiants (Année spéciale, apprentissage, contrat de professionnalisation, publics spécifiques, sportifs de haut niveau...). Nous estimons que l'Iut de Chalon mérite un développement avec la création d'un département attractif pour les jeunes du territoire (Bac ES, bac L, notamment mais aussi STG). L'ouverture durant plusieurs années en alternance permettrait de tester l'attractivité d'un tel département.

- La capacité en droit mise à part, il n'y a pas de formation juridique sur le territoire.
- Chalon/S. est une juridiction importante et diversifiée (du tribunal de simple police à la Cour d'Assises en passant par les tribunaux de commerce et correctionnel). On y trouve également les organisations professionnelles d'huissiers de justice, notariales, un barreau d'avocats.
- Il n'y a de département Carrières Juridiques ni en Bourgogne, ni en Franche-Comté. Les plus proches sont à Lyon ou Grenoble et affichent pléthore de candidats qui trouvent sans difficulté emplois ou poursuite d'études.
- Nous avons déjà le soutien de plusieurs branches professionnelles.
- La communauté d'agglomération s'est engagée à nous soutenir très fortement
- L'université de Bourgogne a inscrit le 4^{ème} Dpt chalonnais dans son plan de développement 2017-2021.

2.1.2. Offre LP

L'Iut gère 5 licences professionnelles. Pour des raisons historiques, les licences professionnelles ne sont pas rattachées à un département. Elles utilisent un centre financier spécifique sur l'unité budgétaire de l'Iut.

- LP Log hospitalière : 15 étudiants
- LP Systèmes d'Information Logistique : 15 étudiants
- LP TAIS : 30 étudiants
- LP Agroéquipements : 24 étudiants
- LP CNDMS : 24 étudiants

La LP Logistique hospitalière, adossée à l'UFR d'éco-gestion, entretient un partenariat très solide avec le CHU de Dijon.

La LP Agroéquipements est labellisée par Agrosup Dijon et se fait en partenariat avec Agro-sup et le LEGTA de Vesoul (Franche-Comté).

La LP CNDMS se fait en partenariat avec l'Iut du Creusot. Elle est labellisée par le Pôle Nucléaire de Bourgogne.

La LP TAIS est un acteur fondamental pour la plateforme Interact3D et ses étudiants en sont, jusqu'à présent, les principaux producteurs.

Les licences professionnelles soulèvent cependant un problème structurel important. Alors que les chefs de département changent tous les 3 ou 6 ans, les responsables de licence restent en place. On assiste à une personnalisation des diplômes à travers une direction pédagogique immuable, ce qui heurte le principe de collégialité de l'université.

2.1.3. Contribution à d'autres formations (parcours LMD)

Plusieurs collègues de l'Iut contribuent à des formations du parcours LMD dans différents masters, en AES, à l'IAE, dans les 2 autres IUT de Bourgogne (Dijon et Le Creusot) et à l'IFSI.

2.1.4. Situation de l'IUT dans l'offre de l'université

Partenariats avec les autres composantes.

D'une part, l'Iut entretient des partenariats réguliers avec les autres composantes de l'université. Nos Licences professionnelles sont adossées à des UFR de l'uB. Nombreux sont les échanges d'enseignements avec les autres composantes de l'université (UFR Sciences & Techniques, UFR Sciences de Gestion, IUT de Dijon, IUT du Creusot...).

D'autre part, les formations de l'IUT de Chalon/S. sont originales dans le sens où aucun département, aucune licence et aucun D.U. ne sont redondants avec les autres formations de l'uB.

Nous mutualisons des enseignements et un technicien avec le master chalonnais de l'ESPé que nous avons accueilli dans nos locaux en 2014.

Constatant que nombreux sont les étudiants qui demandent une poursuite d'études à l'École d'ingénieurs en Matériaux de Dijon (ESIREM), le département SGM a signé, cette année, une convention de collaboration.

2.1.5. Situation de l'IUT dans l'offre de formation régionale ou de site

Lors de la dernière évaluation, l'IUT de Chalon participait à un Conseil de site qui regroupait les 2 IUT de Saône & Loire et le Centre Condorcet du Creusot (AES, STAPS, Master Vibott-Erasmus Mundus). Le Président de l'université a décidé de mettre en place une politique qui opèrerait un recentrage territorial. C'est ainsi qu'il nous a été demandé de dissoudre le site universitaire existant et de créer un site universitaire chalonnais qui associe l'IUT et le master Formation technologique de l'ESPÉ. Désormais, les services communs de l'université (SUAPS, Médecine préventive, SCD, CIO, Crous) sont gérés par le Conseil de site chalonnais.

Les Masters I & II de l'Espé rassemblent peu d'effectifs (3 enseignants, deux adjoints-techniques et une ADJAENES C1 pour 18 étudiants en 2015/2016 – mais 6 en 2014/2015) pour une vingtaine d'étudiants. L'un des adjoints techniques est détaché à mi-temps à l'IUT et le second accomplit de nombreuses tâches qui sont plutôt « site » que spécifiquement ESPÉ. 2 des 3 enseignants accomplissent une bonne part de leur service à l'IUT (SGM & GIM) et l'ADJAENES porte assistance à la responsable de l'antenne financière de l'IUT. Ces collaborations, avantageuses pour l'IUT, se sont renforcées lors de l'accueil de l'Espé dans nos locaux. Tant et si bien que, même s'il a fallu faire des travaux d'aménagement pour accueillir l'Espé (création d'une salle technique dans l'atelier électricité du bâtiment GIM, aménagement de bureaux et réorganisation de plusieurs salles pour accueillir le matériel Espé, aménagement des locaux anciennement occupés par le CNAM – en SGM), l'intégration de l'Espé s'est effectuée sans souci particulier pour l'IUT.

Le partenariat SGM/ESIREM a déjà été cité. Il se propose de mieux faire connaître l'Ecole d'ingénieurs aux étudiants intéressés. Des rencontres et des visites seront organisées.

Le Dpt GLT participe à un partenariat avec le Lycée Camille du Gast de Chalon/S. dans l'objectif de créer une véritable filière Bac-3/Bac+3. Des rencontres sont organisées entre les lycéens et les étudiants. Les lycéens viennent tous les ans assister à des CM et/ou des TD. Un projet tutoré d'envergure qui associe les deux établissements a lieu chaque année depuis 8 ans : « Sécurité routière – le partage de la route ». Sur le parking de l'IUT, 17 partenaires (55 adultes en 2015) mettent en place des animations liées à la sécurité routière et reçoivent environ 500 élèves des établissements du territoire. Ce projet tutoré permet une collaboration étroite entre les équipes pédagogiques et entre les jeunes qui doivent co-rédiger des courriers, chercher ensemble des sponsors, gérer les relations avec les partenaires (...). L'idée pédagogique sous-jacente est de montrer aux lycéens de bac professionnel transport ou logistique que le DUT GLT leur est accessible s'ils s'y préparent. De la sorte, nous recevons chaque année entre 10 et 20 candidatures du lycée Camille du Gast. Les jeunes lycéens sont globalement plus attirés par l'apprentissage que par la formation initiale. Mesuré sur 3 années, leur taux de réussite est équivalent à celui des bacs techno.

ARIUT :

La Bourgogne et la Franche-Comté sont composées de bassins de vie et d'emplois divers. Les cinq IUT sont implantés au cœur de territoires ayant une forte identité culturelle, sociale, industrielle. L'intention de l'IUT est de poursuivre et amplifier cet ancrage territorial et ce lien fort avec les entreprises. La force de notre réseau inter-régional des IUT est d'être capable d'articuler l'ancrage local avec la cohérence pédagogique et scientifique sur un territoire plus vaste.

Le nombre important de licences professionnelles marque une volonté des deux universités de renforcer la professionnalisation des études. En partenariat avec les autres composantes des universités, ces formations sont en bonne adéquation avec les besoins du monde socio-économique local. L'alternance est développée. Elle forme une voie d'excellence et de réussite pour les étudiants en constituant un lien essentiel entre le futur diplômé et le monde de l'entreprise au moment de son insertion.

Le réseau des cinq IUT envisage de s'organiser sous la forme d'une fédération au sein de la COMUE Bourgogne/Franche-Comté avec pour objectif une meilleure identification dans l'intérêt de tous les acteurs.

2.2. Accueil (cf. tableaux « Offre de Formation IUT »)

Les 3 Dpts ont mis en place les nouveaux PPN sans trop de difficultés. Cela a nécessité de solliciter l'ensemble du dispositif réglementaire de l'université (Conseil d'IUT et Conseils de l'université).

Ce qui a pu être problématique lors de la mise en place des nouveaux PPN, c'est l'arrivée excessivement tardive des préconisations en ce qui concerne les parcours, l'apprentissage et l'année classique.

Par ailleurs, l'élaboration et la mise en place de la nouvelle maquette sous Apogée ont été, selon certains collègues, chronophages et anxiogènes. Le cas des redoublants qui avaient un pied dans chaque PPN a été quelque peu problématique. Enfin, la mise en place du PPN 2013 a nécessité un gros travail sur les projets tutorés dont l'importance est accrue sans accroissement des moyens.

Une autre dimension est également importante : les modifications de PPN ne tiennent pas compte des compétences des enseignants et font passer tel ou tel collègue en sous- ou en sur-service sans qu'aucune formation ne nous soit proposée au préalable. Comme si tous les collègues pouvaient enseigner n'importe quel module. Cela peut être vécu comme un mépris profond envers les compétences acquises par les enseignants et les techniciens. Une réforme intelligente se préparerait d'abord au niveau des enseignants qui, une fois formés aux nouveaux modules, pourraient mettre en place une nouvelle structure de diplômes.

Le taux global de sélectivité des dossiers se situe aux alentours de 70 %. Sur 100 dossiers, nous en admettons entre 67 et 74 % selon les années. 392 étudiants étaient inscrits au 15 janvier 2015. L'effectif fut complété quelques semaines plus tard par les inscriptions au D.U. Logistique appliquée au Blocs opératoires qui se fait exclusivement en formation continue spécifique. Sur ces 392 inscrits, 271 (soit 69 %) étaient en formation initiale et 121 (31 %) en formation « tout au long de la vie ». Sur ces 121 étudiants, 40 étaient en apprentissage, 34 en contrat de professionnalisation et 47 dans les autres dispositifs (CIF, par exemple). C'est une des forces de l'Iut que d'avoir su s'approprier les différentes formes de formation professionnelle et/ou continue. Cette stratégie permet non seulement de s'ouvrir à des publics de tous types et, de la sorte, s'inscrire profondément dans les besoins en formation supérieure du territoire, mais elle vient également pallier les défaillances financières de l'Etat et de l'université dans le financement des équipements de l'Iut.

2.2.1. Politique de recrutement

Même si nous devons différencier les licences professionnelles des DUT et les DUT tertiaires des DUT du secondaire, la politique de recrutement de l'Iut se situe dans la problématique générale de recrutement des sites délocalisés dans des communes moyennes : les départements secondaires ont des difficultés de recrutement et le département tertiaire recrute beaucoup d'étudiants boursiers dont les familles ne pourraient se permettre de financer des études dans les grandes agglomérations (Lyon, Dijon, Paris...)

L'Iut de Chalon/S. se situe à 80 km de l'université de Dijon et à environ 150 km des facultés lyonnaises. L'attractivité de ces deux grandes agglomérations est très élevée pour les jeunes du territoire, d'autant plus que les services de transports collectifs les rendent assez aisément accessibles. Il se dit à Chalon que près des $\frac{3}{4}$ des lycéens quittent le territoire après l'obtention de leur baccalauréat. S'ajoutent à cela une désaffection connue des jeunes générations à l'égard des formations technologiques et professionnalisantes, industrielles notamment. De plus, le bassin d'emploi Le Creusot-Chalon a connu de très grandes difficultés économiques liées à la désindustrialisation régionale (fermetures de grandes unités industrielles telles la Société Kodak) dont il se remet difficilement. Même si aujourd'hui le mouvement s'est inversé, les prescripteurs de formations (parents, professeurs principaux...) ont des difficultés à croire à l'expansion de l'industrie locale qui est pourtant en recherche permanente de personnels. Ce serait plusieurs centaines d'emplois industriels plus qui ne seraient pas pourvus sur le bassin Le Creusot-Chalon. Nous en arrivons donc à une situation qui n'a guère évolué depuis une décennie : nous offrons des formations technologiques de qualité pour lesquelles la sélectivité est faible, en tout cas beaucoup plus faible que dans les grandes agglomérations. Ces formations offrent des stages dans des entreprises locales avec, tout de même, la possibilité d'aller voir d'autres horizons. Les probabilités d'embauche et les poursuites d'études après le stage sont importantes et, malgré cela, nous manquons de candidats.

Dès lors, taux de pression et sélectivité se révèlent assez faibles pour les DUT. Parmi les bacheliers, nous écartons quasi-systématiquement les candidats dont les dossiers font apparaître des problèmes disciplinaires et des absences chroniques. Il est assez aisé de comprendre que nous ne pouvons pas recruter des jeunes gens pour leur apprendre le fonctionnement de machines complexes et délicates si nous ne sommes pas sûrs de leurs comportements.

Les dossiers des candidats contiennent une lettre de motivation qui nous permet de tenir compte de leur projet personnel, s'ils en ont. Mais la méconnaissance généralisée, dans la population, des métiers auxquels nos formations permettent d'accéder fait que beaucoup de jeunes gens viennent parfois chez nous par dépit ou par choix restreint, très souvent d'ailleurs par les capacités financières de leurs parents.

Les 3 départements reçoivent les candidats durant la phase précédant les choix définitifs sur APB. Nous leur faisons visiter les locaux (qui sont un de nos principaux atouts), nous leur parlons de la formation qu'ils pourraient choisir, de la vie étudiante et des activités extra-universitaires. Ce qui a pour conséquence d'accroître sensiblement le nombre de « oui définitifs » sur APB.

La politique de recrutement en licence professionnelle est totalement différente. Nos 5 LP ont un relatif succès qui permet une sélection basée sur la motivation des candidats et la qualité de leur dossier. Dès lors, ce sont nos capacités d'accueil liées à nos équipements qui déterminent la sélectivité. Depuis 2006, les licences professionnelles de l'Iut ont affiché complet à chaque rentrée.

Comme précisé précédemment, plusieurs instances de collaboration inter-établissements nous permettent des partenariats pour améliorer le recrutement sur le territoire. La Conférence des chefs d'établissements a permis par exemple de faire avancer l'idée que la concurrence entre formations supérieures était un non-sens et qu'avant de se regarder comme concurrents il convenait d'associer nos forces pour diminuer le taux d'évasion extraterritorial des bacheliers. Les équipes pédagogiques des lycées où il y a des BTS restent cependant très distantes par rapport à l'Iut.

Notre éloignement des grands sites universitaires ne nous permet pas d'assurer des réorientations massives vers les autres Iut de Bourgogne. Des accords ont été conclus entre les Iut de Bourgogne pour permettre des réorientations entre les semestres, mais aucun étudiant chalonnais ne les a encore utilisés. Il nous est arrivé d'échanger des étudiants avec les Iut de Besançon-Vesoul ou de GLT-Lyon mais cela s'est fait sur des demandes extrêmement ponctuelles.

Dès sa création, l'Iut a mis en œuvre une politique de recrutement incluant l'intégration de **bacheliers technologiques et bacheliers professionnels**, notamment pour les départements GIM, GLT classique et, plus tard, GLT en apprentissage. Les plans « Accueil des bac technologiques » permettaient une expansion de cette stratégie. Paradoxalement, il est notable que c'est au moment où le gouvernement fait pression pour que les IUT recrutent des bac techno que le plan accueil des bac technologiques est supprimé.

La maquette de SGM orientée vers des dimensions plus notionnelles rend l'action plus difficile.

Une convention signée entre les Iut de Bourgogne, l'université de Bourgogne et le rectorat a pour ambition de favoriser le recrutement des bacheliers technologiques. Par cette convention, les Iut ont accepté de tout faire pour atteindre le taux de 80 % d'admis. A Chalon, outre que le creuset de bac techno est assez faible, nous n'avons aucune difficulté à nous rapprocher de ce pourcentage d'admis. Par contre, nous notons une très forte évasion des candidatures entre le « oui, mais » et le « oui définitif » d'APB.

	2013 (en effectifs)		
	candidats	classés	inscrits
bacs généraux	279	241	68
bacs technos	126	98	51
bacs pros	84	57	26
bacs étrangers*	120	13	6
total dossiers	609	409	151

	2013 (en pourcentages)			
	candidats	classés	inscrits/CAND	inscrits/CLA
bacs généraux		86%	24%	28%
bacs technos		78%	40%	52%
bacs pros		68%	31%	31%
bacs étrangers*		11%	5%	46%
total dossiers		67%	25%	37%

Sur l'année 2013, par exemple, nous voyons que l'IUT accepte 78 % des bac technologiques et 68 % des baccalauréats professionnels. Cette sélectivité se base sur le fait qu'il faut que les bac correspondent un tant soit peu au DUT demandé pour les bac techno et plus encore pour les bac professionnels. Or, sur les admis, seuls 52 % des bac techno et 47 % des bac pro s'inscrivent à l'IUT. Nous ne savons pas grand-chose de ce qui explique cette évocation qui est quand même beaucoup plus faible que le taux d'évasion des bacs généraux qui dépasse 71 %. En définitive, les tableaux des annexes nous montrent qu'il y a 3,2 dossiers pour une place mais que nous n'atteignons que 71 % de nos capacités d'accueil. Si on ajoute à ces chiffres le taux de boursiers chez les néo-entrants (71 % en 2015, avant déclaration des alternants), tout semble indiquer que les étudiants font une demande à l'IUT pour ne pas rester sans rien. Nous nous rassurons en constatant la stabilité des effectifs durant leur formation. Comme le dit un collègue « *Nous avons du mal à les faire venir, mais quand ils viennent, ils restent* ».

Il n'en reste pas moins que nous acceptons presque 7 étudiants sur 10 et il en vient un peu plus de 3/10 (3,2 exactement).

L'IUT de Chalon n'est pas inclus dans le dispositif d'orientation active mis en place par l'université. Par contre, dès que nous en obtenons l'autorisation (pas toujours facile à obtenir), nous allons présenter l'IUT dans les établissements du territoire. Nous invitons également les étudiants à aller dans leur ancien établissement, souvent accompagné du chargé de communication de l'IUT, présenter l'IUT ou au moins le DUT dans lequel ils sont inscrits.

Grâce à une subvention du Grand Chalon, l'IUT emploie un chargé de communication.

Des passerelles ont été mises en place entre les différentes composantes de l'université de Bourgogne dont les IUT. Cependant, le phénomène est statistiquement inexistant. Nous accueillons parfois des étudiants qui viennent de Lyon, Vesoul ou Dijon après une année en IUT ou à la faculté.

Les Dpts GIM et GLT accueillent des Bac professionnels. Grâce à l'intervention de l'Inspection, le Dpt GIM travaille à la constitution d'un véritable partenariat avec le Lycée Balleure de Chalon pour accueillir dans de bonnes conditions les jeunes gens de Bac pro Maintenance.

Nous pratiquons la Validation d'Accès. Un jury existe et il est sollicité tous les ans, pour les Années Spéciales GLT, notamment, qui sont souvent un public plus âgé (reconversion, reclassement, Fongécif...).

Pour « apprendre autrement », les équipes pédagogiques sont en quête de techniques pédagogiques innovantes. Les visites d'entreprises (nombreuses) ou de salons professionnels deviennent systématiques. Les collègues font intervenir des professionnels dans le cadre du PPP, des projets tutorés ou même des soirées « conférences-débats » inscrites à l'emploi du temps des étudiants. Le travail par études de cas se généralise sur le site. Les *serious games* ont fait leur entrée à l'IUT. Les équipes utilisent plusieurs jeux de simulation.

2.2.2. Origine des inscrits

Les baccalauréats d'origine diffèrent selon le département de formation et le statut des étudiants accueillis.

86 % des étudiants de SGM ont obtenu un bac S tandis que les STL et STI2D représentent, en 2014/2015, 7 % chacun.

En GIM, 67 % viennent de STI2D, 30 % de S et 3 % (c'est-à-dire 2 étudiants en 2014/2015) viennent du Gabon par la convention Adiut.

Le recrutement est un peu plus diversifié en GLT : 31 % viennent de ES, 22 % de STMG, 13 % de STG et 23 % de Bac pro (transport ou logistique). En septembre 2014, GLT accueillait également 1 ou 2 étudiants issus de S, L et STI2D.

En Année spéciale GLT, les 15 auditeurs 2014/2015 ont souvent un statut particulier (reclassement, CIF, pôle emploi, promotion professionnelle, etc.). 34 % ont passé un BTS, 20% un DUT, 20 % un titre étranger, 13 % d'autres diplômes et enfin 13 % une Validation d'acquis.

L'origine géographique des étudiants est globalement locale.

En GIM, 78 % viennent de Saône & Loire, dont 27 % sont chalonnais, 24 % proviennent de la Communauté d'agglomération et 27 % du reste du département. 11 % viennent d'un autre département de Bourgogne et 11 % également hors de l'académie.

En GLT classique, 57 % viennent de Saône & Loire dont 17 % de Chalon, 17 % de la communauté d'agglomération et 23 % du reste du département. 15 % viennent des « autres départements de

l'académie tandis 28 % ont passé leur bac hors académie. En GLT Année spéciale, seuls 20 % ne sont pas de Saône & Loire et 67 % viennent de Chalon ou du Grand Chalon¹.

En SGM, spécialité peu connue et plus rare le recrutement est plus étendu. Seuls 6 % ont une adresse parentale chalonnaise. 12 % proviennent du Grand Chalon, 19 % de Saône & Loire, 16 % des autres départements de l'académie et 47 % hors académie.

Comme précisé plus avant, l'Iut est signataire de la charte « Réussir au féminin » promulguée par l'association Féminin Technique (FETE) mais peu d'actions ont eu lieu depuis la dernière évaluation. Nous avons accueilli une fois une pièce de théâtre sur le thème de l'insertion professionnelle des femmes, mais elle n'avait attiré que peu de public.

A l'Iut de Chalon, le genre n'est en aucun cas un critère d'admissibilité. Les équipes regrettent parfois le manque de féminisation des effectifs.

Nos formations sont encore moins attractives pour les jeunes femmes que pour les jeunes gens. En GIM, nous comptons une ou deux demoiselles par promotion, des fois aucune. En SGM, elles peuvent être une dizaine sur 30 étudiants. Durant la période écoulée, le Dpt GLT a vu diminuer la proportion de femmes dans ses effectifs. En 2010, nous avons une proportion hommes/femmes sensiblement équivalente. Les effectifs féminins sont descendus à à peine plus d'un tiers. Si bien que les femmes sont rares dans nos effectifs.

2.2.3. Réussite et aide à la réussite

Réorientation des étudiants en échec à l'université et à l'IUT :

L'Iut participe aux dispositifs de réorientation des étudiants en échec à l'université mais, il n'a encore pas eu l'occasion de l'utiliser. Il est arrivé que des étudiants viennent à l'Iut après une année de faculté ou de DUT dans une autre composante, mais c'est toujours dans la procédure normale d'inscription à la rentrée. Les équipes pédagogiques sont cependant prêtes à analyser les situations de façon à ne pas laisser un étudiant en désespérance en cours d'année universitaire.

Réussite étudiants en situation de handicap et SHN.

Nous n'avons pas encore eu l'occasion d'accueillir des jeunes gens à handicap très lourds. Nous avons accueilli plusieurs étudiants pour lesquels des aménagements de cours, de TD et, surtout, de TP étaient nécessaires et cela s'est fait sans trop de difficultés grâce à la complémentarité entre le service de médecine préventive de l'uB, l'infirmière sur site et les équipes pédagogiques.

Nous accueillons également des Sportifs de haut niveau et, parfois, des musiciens ou comédiens semi-professionnels qui demandent des aménagements des cours. Ces demandes de modifications sont mises au point en début d'année universitaire et soumises au Conseil de l'Iut. La mise en pratique n'a, à ce jour, pas soulevé de problème important.

2.2.4. Politique pédagogique

Apprendre autrement, c'est se dégager de la structure TP/TD/CM. Les Iut –et celui de Chalon dans la mesure de ses moyens- pratiquent cette pédagogie depuis bien longtemps en organisant des projets tutorés en lien avec les entreprises, les associations, des semaines de jeux de simulation d'actions en entreprises (Jisel, Kalypso...), des visites pédagogiques, des simulations filmées d'entretiens d'embauche...

Accompagnements spécifiques (étudiants handicapés, salariés, sportifs de haut niveau...) : L'Iut accueille des sportifs de haut niveau pour lesquels nous adaptons le cursus universitaire. Depuis 2007, notre collaboration avec l'Iut du Creusot nous a permis de proposer le contrat Pass puis le contrat PEPS aux étudiants à contraintes spécifiques. Ce contrat prévoit un aménagement des cursus et un tutorat de l'étudiant. Nous l'utilisons tous les ans depuis l'arrivée à l'Iut de notre collègue du SUAPS.

L'Iut est équipé pour accueillir des handicapés. Cependant, si nous avons déjà accueilli des jeunes gens avec des handicaps légers (mobilité quelque peu réduite, handicap temporaire, paralysie d'une main), nous n'avons pas été amenés à accueillir une personne à handicap lourd (fauteuil roulant,

¹ Les publics de l'Année spéciale GLT sont très fréquemment chargés de famille.

paraplégie...). Nous ne sommes guère équipés pour les handicaps sensoriels (cécité, surdité...).

2.3. Lien formation – emploi

Le lien entre formation et emploi est la raison d'être de nos lut, même s'il s'avère que la plupart de nos étudiants poursuivent des études après le DUT (surtout en licence professionnelle). Cette insertion varie selon le DUT préparé. Tous les étudiants de SGM poursuivent des études. L'insertion à Bac + 2 des DUTiens GLT est assez aisée. Elle ne soulève aucune difficulté pour les jeunes gens diplômés en GIM car le bassin d'emplois Le Creusot-Chalon suffirait amplement aux diplômés pour trouver un emploi.

Ce ne sont pas moins de 96 intervenants extérieurs qui participent aux enseignements à l'Iut dont la plupart sont cadres d'entreprises ou entrepreneurs.

L'Iut reçoit régulièrement des demandes d'emploi que nous diffusons aux étudiants et aux anciens étudiants par l'intermédiaire d'une newsletter.

2.3.1. Devenir du diplômé

Existe-t-il une cellule d'aide au niveau de l'IUT et lien avec la cellule emploi de l'université (Observatoire de la vie étudiante) ?

Non, pas au niveau de l'Iut. Ce type de mission est assumé par le service scolarité de l'Iut, les équipes pédagogiques, chefs de départements et directeurs des études, en lien avec les services communs de l'université et notamment le Pôle Vie étudiante et insertion professionnelle. Le suivi de l'enquête et le travail de traitement statistique présentés ci-dessous ont été réalisés par Mme Claire MICHOT des services de l'université de Bourgogne. Qu'elle en soit ici remerciée.

Enquête sur le devenir des lutiens...

• Taux de réponse

	effectifs à enquêter	effectifs répondants	taux de réponse
GIM	11	8	73%
GLT	57	36	63%
SGM	20	13	65%
Ensemble	88	57	65%

Source : Enquête DUT 2012

57 diplômés d'un DUT en 2012 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 65 %.

• Répartition homme/femme



Source : Enquête DUT 2012

Parmi les 57 répondants, 30 sont des hommes (soit 53 %). Cette répartition ne correspond cependant pas à nos effectifs qui sont beaucoup plus masculins (de l'ordre de 8 étudiants sur 10).

• Poursuite d'études

	Effectifs	%
Aucune poursuite ou reprise d'études	21	37%
Poursuite ou reprise d'études	36	63%
En 2012/2013 et 2013/2014	2	4%
En 2012/2013 uniquement	16	28%
En 2013/2014 uniquement	3	5%
De 2012/2013 à 2014/2015	15	26%

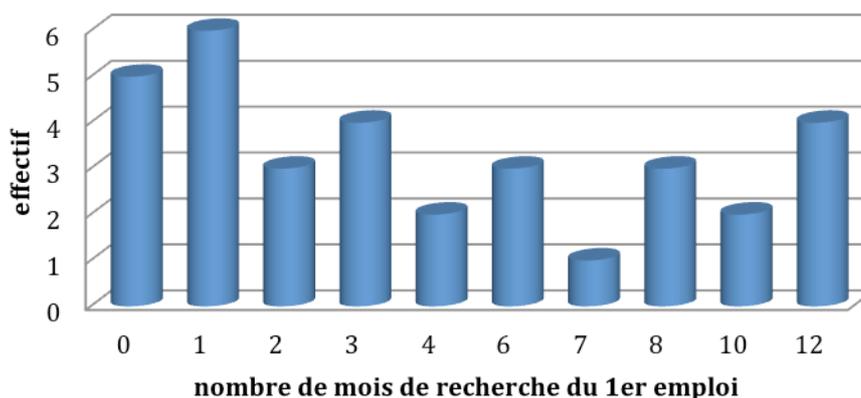
Ensemble

57 | 100%
 Source : Enquête DUT 2012

21 personnes n'ont pas poursuivi d'études à l'issue de l'obtention du DUT en 2012. Parmi les 36 répondants ayant poursuivi ou repris des études : 19 répondants ont poursuivi une année d'études à l'issue du DUT (16 en 2012/2013 uniquement et 3 en 2013/2014 uniquement), 2 personnes deux années d'études (2012/2013 et 2013/2014) et 15 personnes trois années d'études (de 2012/2013 à 2014/2015).

• **1^{er} emploi**

√ **Temps de recherche du 1^{er} emploi**

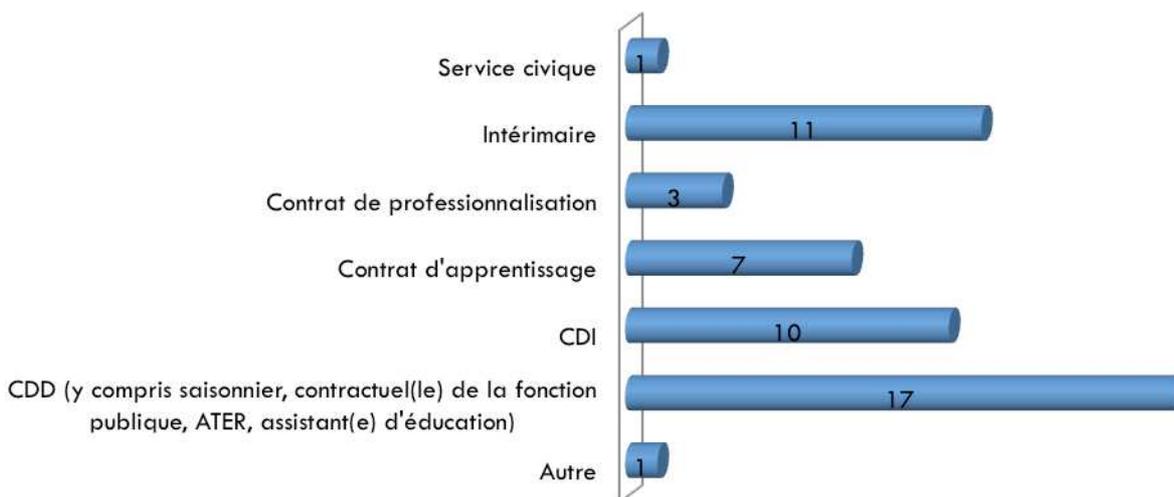


Source : Enquête DUT 2012

La durée moyenne de recherche du 1^{er} emploi est de 4,5 mois. 5 répondants ont trouvé un emploi immédiatement après avoir été diplômés et 13 répondants entre 1 et 3 mois.

√ **Statut du 1^{er} emploi**

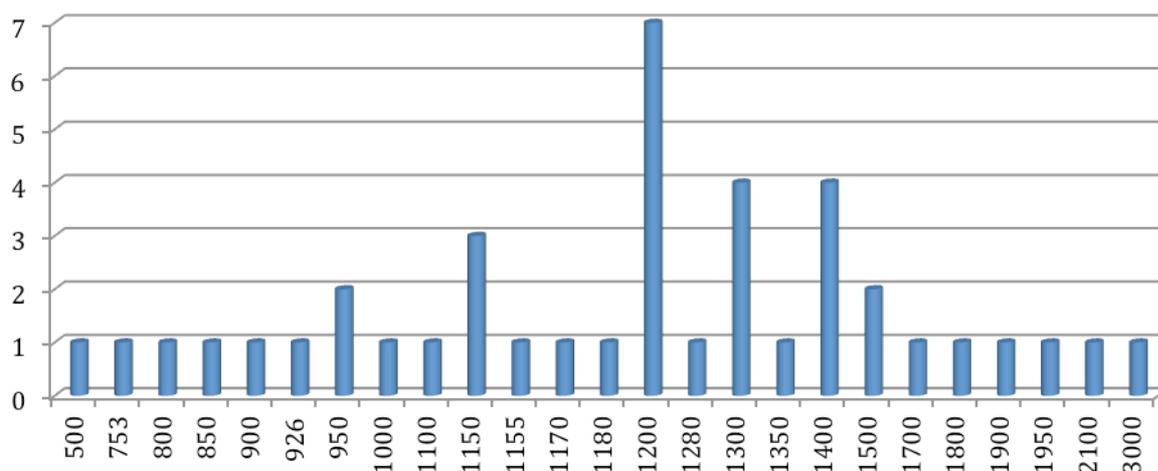
51 répondants (89 %) ont déjà occupé un emploi entre l'obtention du DUT 2012 et décembre 2014.



Source : Enquête DUT 2012

17 répondants étaient en CDD lors de leur 1^{er} emploi, 10 en CDI, 11 en intérim, 10 en formation alternante.

✓ **Salaires net mensuel du 1^{er} emploi** (hors primes et 13^{ème} mois et calculé sur le temps plein)



Source : Enquête DUT 2012

Le salaire net mensuel du 1^{er} emploi est de 1 151 euros. Les salaires déclarés vont de 500 euros à 3 000 euros avec un maximum de 1 200 euros (7 répondants).

✓ **Adéquation entre le DUT et le 1^{er} emploi**

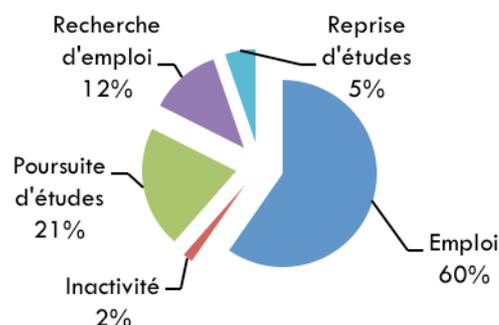
30 répondants (63 %) estiment que leur 1^{er} emploi est en adéquation avec leur niveau de formation Bac +2 et 35 répondants (73 %) avec leur spécialité de DUT.

• **Situation à 30 mois, au 1^{er} décembre 2014**

30 mois après l'obtention du DUT en 2012, **60 % des répondants sont en emploi (34 personnes)**, 12 % en recherche d'emploi (7 personnes), 2 % en inactivité (1 personne) et 26 % en poursuite ou reprise d'études (15 personnes).

Le taux d'insertion² est de 83 %.

Source : Enquête DUT 2012

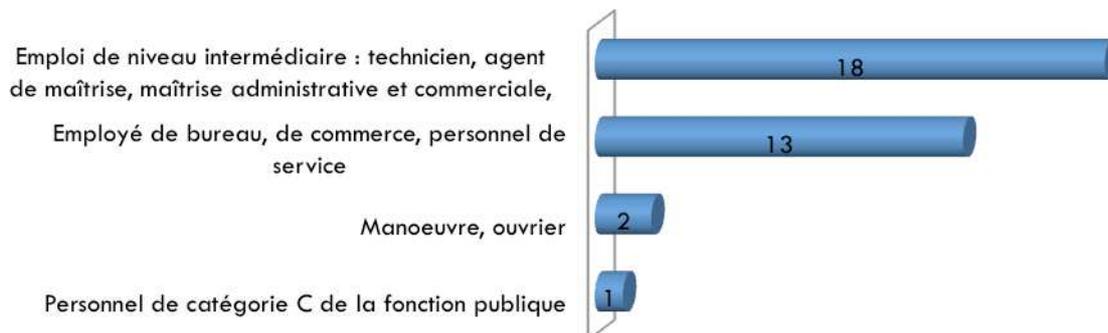


• **Population en emploi au 1^{er} décembre 2014 (N=34)**

34 répondants exercent une activité professionnelle au 1^{er} décembre 2014. Pour 16 personnes, il s'agit du 1^{er} emploi (47 %).

² Le taux d'insertion = [Population en emploi / (Population en emploi + Population en recherche d'emploi) × 100]. Il est calculé uniquement sur la population active et de ce fait n'inclut pas les individus en poursuite ou reprise d'études.

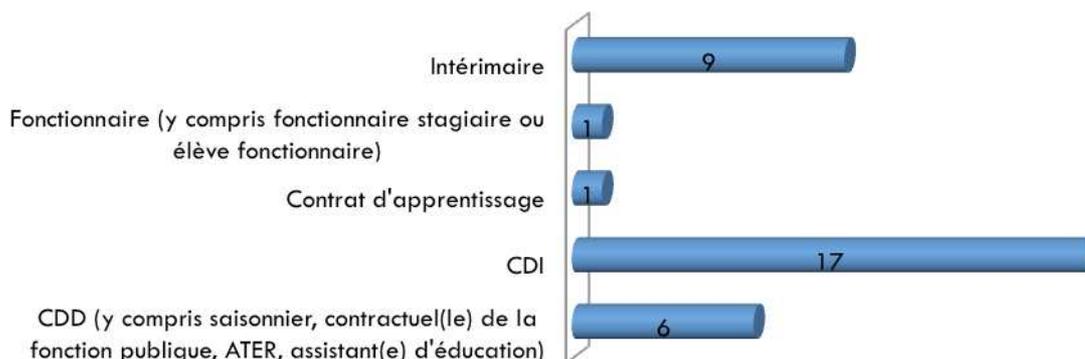
√ Niveau de l'emploi occupé



Source : Enquête DUT 2012

18 personnes (53 %) occupent un emploi de niveau intermédiaire (technicien, agent de maîtrise, etc.), 13 sont employés de bureau, de commerce, personnel de service (38 %).

√ Statut de l'emploi occupé

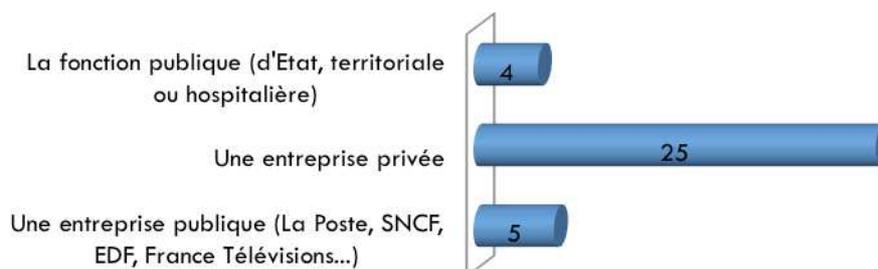


Source : Enquête DUT 2012

18 répondants (53 %) ont une situation professionnelle stable 30 mois après l'obtention du DUT : 17 personnes (50 %) sont en contrat à durée indéterminée (CDI) et 1 personne (3 %) est fonctionnaire.

15 répondants (44 %) sont en emploi sur des contrats à durée limitée (contrat à durée déterminée (CDD ou intérimaire).

√ Employeur



Source : Enquête DUT 2012

Les répondants en emploi sont embauchés majoritairement dans le secteur privé (25 répondants soit 74 %). La fonction publique emploie 4 répondants (15 %) et les entreprises publiques 5 personnes (12 %).

√ Secteur d'activité de l'emploi occupé

Secteur d'activité	Effectif	%
Activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	1	3%
Activités de services administratifs et de soutien	1	3%
Activités pour la santé humaine	1	3%
Administration publique et défense	2	6%
Autres industries manufacturières/Réparation et installation de machines et d'équipements	1	3%
Commerce	2	6%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1	3%
Fabrication de matériels de transport	3	9%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1	3%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, optiques/Fabrication de machines	1	3%
Industrie chimique	1	3%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	4	12%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1	3%
Recherche-développement scientifique	1	3%
Transports et entreposage	11	32%
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	2	6%
Ensemble	34	100%

Source : Enquête DUT 2012

Le secteur d'activité économique qui regroupe le plus d'emplois est celui **du transports et entreposage (32 % soit 11 personnes)**.

√ Temps de travail et salaire de l'emploi occupé (hors primes et 13^{ème} mois, calculé sur le temps plein)

La majorité des diplômés de DUT (94 % soit 32 personnes) occupent un emploi à temps plein.

Le salaire moyen net mensuel déclaré par les actifs à temps plein est de 1 482 euros.

√ Adéquation entre le DUT et l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2014

25 répondants (74 %) estiment que leur emploi est en adéquation avec leur niveau de formation Bac +2 et 26 répondants (76 %) avec leur spécialité de DUT.

2.3.2. Lien avec l'environnement socio-économique (Pôles de compétitivité,...)

Comme indiqué dans les points forts, l'Iut de Chalon/Saône peut se targuer d'un excellent réseau avec les milieux professionnels. Il est probable que cette situation soit imputable à deux raisons fondamentales (outre le travail quotidien de l'équipe) : la délocalisation du site et le niveau d'industrialisation du bassin d'emplois. Un grand Iut comme celui de Dijon peut souffrir de la totale immersion dans le campus universitaire dijonnais. Ce qui n'est le cas ni de l'Iut du Creusot, ni de celui de Chalon. Le bassin d'emplois Le Creusot-Chalon est, en effet, le premier pôle industriel de la région avec, par exemple, plus de 40 000 salariés dans la métallurgie et le traitement de l'acier. Même si cela va à l'encontre des stéréotypes et des préjugés les plus fréquemment partagés, la Bourgogne du sud, ce ne sont pas que des bovins (Charollais) et des bons vins (Mercurey, Givry, Rully...) : Areva, Alstom, Saint Gobain. Arcelor-Mittal, Industeel, le CEA, Apave, EDF, Mécaservice... Les très grandes entreprises présentes sur le territoire entraînent avec elles une kyrielle de PME-PMI qui font de la Saône & Loire un grand bassin industriel dont l'Iut de Chalon bénéficie.

Nous cherchons à respecter au mieux le quota des 20 % d'intervenants professionnels dans les 3 départements. Ce sont ainsi près de 100 professionnels qualifiés qui viennent chaque année intervenir devant nos étudiants (enseignements de LP compris). De nombreux cadres d'entreprises participent ponctuellement aux conférences organisées par l'équipe pédagogiques.

Les milieux professionnels et sociaux sont intégrés dans notre stratégie par le biais du Conseil d'Iut. Cela permet de les informer de ce que fait l'Iut et de prendre part aux décisions politiques de l'institut. Sont représentés au Conseil : la branche Maintenance avec l'AFIM (Association française des Ingénieurs en Maintenance) dont le Président du Conseil est représentant régional, la branche Logistique avec l'ASLOG (Association pour la promotion de la Logistique), la Métallurgie avec l'UIMM, le MEDEF, l'AFT (Association Française pour les transports) à quoi il faut ajouter le PNB (Pôle Nucléaire de Bourgogne).

Cette situation se traduit concrètement par de très bonnes campagnes de recueil de taxe d'apprentissage depuis plusieurs années (270 K€ en 2013, 304 K€ en 2014, 299 K€ en 2015, soit environ chaque année une moyenne de plus de 750 € de taxe d'apprentissage par étudiant).

2.3.3. Professionnalisation des formations (cf. tableaux « Pédagogie IUT » et tableaux « Gestion IUT »)

Nos étudiants n'ont guère de souci pour trouver des terrains de stages.

Les projets tutorés de DUT sont souvent liés à des problématiques internes à l'Iut, mais il nous arrive parfois de réaliser des projets tutorés avec des entreprises. Les étudiants de Licence professionnelle, par contre, réalisent des projets d'études directement liés au monde industriel, très souvent en partenariat avec des entreprises ou des branches professionnelles.

La participation des professionnels aux enseignements (Cours, TD, TP, projets tutorés, PPP) est importante. L'Iut a recours à près de 100 vacataires extérieurs dont une majorité de professionnels.

Les formations de l'Iut utilisent les 20 % d'adaptation locale pour correspondre le mieux possible aux exigences et caractéristiques des entreprises qui composent le bassin d'emplois. Lors de sa création, le département GLT était, par exemple, très orienté transports routiers de marchandises (4 grandes nationales sur le territoire). Cette spécificité s'étant amoindrie, nous nous sommes de plus en plus tournés vers les logistiques spécifiques (Armée, humanitaire, événementielle, développement durable, navigation fluviale...). En 2014, le Dpt GIM a ouvert un DUT en collaboration avec le Dpt GMP de Dijon où les 20 % sont utilisés pour une spécialisation en maintenance des machines-outils afin de satisfaire à la demande du groupe Fives-Maintenance qui nous a recruté 7 alternants en contrat de professionnalisation. Certifications (C2I, Langues à préciser, autres) et habilitations.

2.3.4. Les équipements de travaux pratiques (cf. tableaux « Pédagogie IUT »)

Poser la question des équipements en travaux pratiques revient à se questionner sur leur vétusté, leur maintenance et leur renouvellement. Donc s'interroger sur les capacités de l'Iut à les financer. Nos DUT ont été créés dans les années 90. Certains de nos matériels sont donc devenus obsolètes. Nombreux sont ceux qui ont été changés, renouvelés.

Nous procédons tous les ans de la même manière :

En début de S2, nous recevons un appel à renouvellement des équipements pédagogiques cofinancé pour moitié par l'université de Bourgogne et le Conseil Régional de Bourgogne. La somme attribuée est très variable selon les années (de 30 à 60 K€). Dans la phase de construction des dossiers, un appel est lancé au sein de l'Iut pour connaître les besoins en équipements et en renouvellement des différentes formations. Un Comité de direction est consacré au classement de ces demandes. A partir d'une décision collégiale, le Comité de direction établit un classement des projets en y incluant chaque année le renouvellement de l'une des salles informatiques du site et en essayant de tenir compte des formations favorisées les

années précédentes. Les demandes en équipements dépassent très souvent les 250 K€. Les 1ers équipements de la liste sont financés par l'appel à projet de l'université. Le classement est conservé et, en fonction des ressources propres de l'IUT et de cofinancements obtenus, nous épuisons la liste dans l'ordre établi lors de ce Comité de direction.

En septembre, quand nous avons une meilleure connaissance des ressources de l'IUT, il est fait un nouvel appel aux besoins en équipements. Dans la mandature précédente comme en 2014 et 2015, les ressources propres (taxe d'apprentissage et chiffre d'affaires en formation continue, surtout, mais aussi les cofinancements des collectivités territoriales) ont permis d'acquérir tous les équipements souhaités en début d'année et parfois bien plus. Nous vivons donc une situation financière exceptionnelle qui permet de maintenir le parc machines en excellent état et même d'acquérir de nouvelles techniques, de nouveaux outils.

De la même manière, nous faisons en sorte que les techniciens du site puissent travailler dans les meilleures conditions et bénéficier des meilleurs outils.

2.3.5. L'alternance en Formation initiale et en Formation continue

Comme il y a été déjà fait plusieurs fois allusion dans ce rapport, l'alternance est une des forces de l'IUT de Chalon/S. Les IUT qui nous entourent ont un taux d'étudiants en alternance qui se situe aux alentours de 15 % tandis que Chalon a 31 % de ses effectifs en alternance ou formation continue : 2 promotions de DUT GLT, 2 promotions de GIM et toutes les licences accueillent des étudiants en alternance ou formation continue en utilisant tous les dispositifs connus (apprentissage, contrats de professionnalisation, Fongecif, reclassement, conventions avec le Conseil Régional et Pôle emploi...).

2.4. Formation tout au long de la vie

2.4.1. Publics de formation continue, état des lieux

Dans une volonté de développement autour du creuset d'étudiants potentiels du territoire, l'IUT de Chalon accueille tous types de publics. Depuis l'évaluation de 2010, nous avons continué à accroître la place de la formation continue au sein de l'IUT. Outre les formations en apprentissage, le département GLT accueille en Année spéciale des étudiants avec une convention de pôle emploi. Il a mis en place une formation à destination d'élèves-officiers de la BPIA de Chalon (Base Pétrolière InterArmées) qui devrait être reconduite sur 2015/2016. Il travaille également à une formation courte en langue anglaise avec le groupe américain Amazon qui a ouvert un entrepôt non loin de l'IUT. Le Dpt GIM a ouvert sa deuxième année en alternance et accueille des contrats de professionnalisation (7 étudiants en 2014/2015). Il a également, en partenariat avec le Dpt GMP de l'IUT de Dijon, mis en place une formation DUT en contrat de professionnalisation 18 mois avec spécialisation sur la maintenance des machines-outils. Voilà plusieurs années que la licence professionnelle CNDMS accueille exclusivement des alternants en partenariat avec l'AFPI 21-71. La licence professionnelle dite « des agroéquipements » accueille des apprentis en partenariat avec le Legta de Vesoul et l'Ecole d'ingénieurs Agrosup Dijon. Les licences « Système d'information logistique » et « Image & Son » accueillent éventuellement des alternants. L'IUT recrute également des étudiants en Congé individuel de Formation (en SGM, GLT, GIM).

2.4.2. VAE (Publics accueillis en formation initiale ou formation continue)

Les VAE sont gérées par le service de formation continue de l'université de Bourgogne (SEFCA). La collaboration avec ce service se faisant plus étroite, nous avons pu mettre en œuvre un partenariat qui permet aux impétrants de construire des dossiers de VAE relativement solides. Un jury de VAE existe pour toutes les formations de l'IUT. Depuis la dernière évaluation, nous

avons eu l'occasion de diplômer 2 personnes (1 en GLT, 1 en LP CNDMS). Un dossier de VAE pour CNDMS a fait l'objet d'une demande de complément avant acceptation.

Le DUT GLT en Année spéciale a, tous les ans, recours à la validation d'accès (V.A.) pour plusieurs de ses candidats qui sont souvent en reclassement ou bénéficiaires du Fongécif.

3. Recherche

La majorité des enseignants-chercheurs titulaires de l'Iut effectuent leur recherche sur d'autres sites dont l'éloignement peut parfois sérieusement compliquer leur travail : une collègue a son laboratoire à Nevers : plus d'1 h 40 de routes sinueuses et pas de liaison en transports collectifs. 1 collègue n'a pas de laboratoire de rattachement ; 1 MCF a son laboratoire à Lyon. 2 collègues font partie d'un laboratoire de l'Iut du Creusot avec une antenne à l'Institut Images (attenant à l'Iut) et 5 MCF effectuent leurs recherches dans des laboratoires sis à Dijon.

L'IUT de Chalon-sur-Saône abrite une antenne du Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (UMR 6303 Université de Bourgogne-CNRS). Un local recherche a été aménagé depuis 2010 au sein de l'atelier électrotechnique de GIM. Les activités de recherche sont spécialisées dans le traitement de surface des matériaux par ablation laser (exemple marquage laser par source nanoseconde). Les travaux vont de l'étude fondamentale de l'interaction laser-matière (spectrométrie optique d'émission du plasma, imagerie spectrale nanoseconde, étude granulométrique des nanoparticules formées par EEPs, diffusion SAXS au synchrotron SOLEIL...) jusqu'à celle des effets induits par cette interaction (modification physico-chimique de la surface, amélioration à la tenue au frottement ou à l'usure...).

La mise en place des activités de recherche sur le site de l'IUT a été favorisée par le soutien financier de la Région Bourgogne et des subventions de la communauté d'agglomération Le Grand Chalon, ce qui a permis l'aménagement et la sécurisation du local de recherche, l'acquisition de matériel de recherche (laser nanoseconde, spectromètre optique, matériel d'analyse de surface, moyen de simulation...).

Durant la période 2011-2015, l'équipe a accueilli des doctorants (3 thèses ont été soutenues à l'IUT), ainsi que des stagiaires universitaires. Il accueille depuis la rentrée 2015 une étudiante en post-doc. Ces activités se font en collaboration avec d'autres équipes de l'ICB et d'autres laboratoires (IPR-Rennes, ILM-Lyon, CEA Saclay, IRSN- Saclay, LEM-Metz...).

Certains de nos collègues sont bénéficiaires de la prime d'encadrement doctorale.

Personnes accueillies au sein de l'IUT dans le cadre de thèses, de post-doc ou de stages de formation (L3, Masters ou Elèves ingénieurs) :

Doctorant		Période	financement	Titre de la thèse
Nom	Prénom			
THIAM	Abdoulahad	2014	FUI AREVA	Sujet « thermographie active pour la détection de défauts dans les matériaux métalliques »
GIRAULT	Marie	2011-2015	ministère	Etude théorique et expérimentale de la formation de nanoparticules dans le plasma créé lors de l'impact de lasers pulsés nanosecondes sur des cibles solides
TORRENT	Franck	2010-2013	ministère	
PALLADE	Adrian	2008-2013	Contrat de recherche cotutelle Timisoara	Caractérisation du comportement mécanique de la sous-surface d'un polymère percé, sous une sollicitation de type hertzienne

ILIE	Mariana	2004-2007	Contrat de recherche cotutelle Timisoara	de	Etude del'interaction laser-matière dans le cas des polymères semi-transparents : application au soudage des polymères
ALINA-HAN	Adelina	2002-2005	Contrat de recherche cotutelle Timisoara	de	Comportement tribologique des surfaces de polymères traitées par laser

Post-Doc					
Nom	Prénom	durée	année	financement	Sujet
Barbier	Sophie	12 mois	2015-2016	CRB	Spectrométrie plasma arc/laser

Stagiaires					
Nom	Prénom	durée	année	type de stage	Sujet
GIRAULT	Marie	3mois	2010	M1	Coloration/poudre
KAYA BOUSSOUGOU	Sostaine	5mois	2010	M2	Coloration laser
N'KIE EMEMAGA	Aloïsia	5mois	2010	M2	Spectrométrie/Imagerie
TORRENT	Franck	6mois	2010	Ingénieur	Coloration laser
GIRAULT	Marie	5mois	2011	M2	Plume laser/poudre
SEBKI	Naoual	6mois	2011	Ingénieur	Impact Monocristaux
TORRES	Hector	6mois	2011	Ingénieur	Tribologie
DOURTHE	Benjamin	6mois	2011	Ingénieur	Coloration laser
ABOGHE MEZUI	Arsène	3mois	2011	M1	Tribologie
ISSAOUI	Mehdi	3mois	2012	M1	Tribologie
RUIZ	Julien	5mois	2012	M2	Coloration / plan expérience
PACAUD	Fabien	5mois	2012	M2	Coloration
NOVELLI	Marc	6mois	2013	Ingénieur	Chambre instrumentation Soleil
JOLY	Loïs		2013	Licence	Nettoyage laser

On le voit à travers l'exemple de Mme M. Girault, accueillie pour la 1^{ère} fois en 2010, pour son stage de M1, aujourd'hui docteure et ATER à l'IUT, nous essayons de mettre en place un suivi des étudiants. Nos équipements et notre capacité d'accueil permettent à des chercheurs en formation de construire un véritable projet de recherche.

3.1. Laboratoires

Pas de laboratoire dont le siège soit à l'IUT, mais une équipe de l'Institut Carnot de Bourgogne spécialisée dans le Laser et traitement des matériaux (Ltm) et 2 enseignants-chercheurs qui travaillent avec la filiale locale de l'ENSAM dans le laboratoire LE2I.

3.2. Transfert de technologie

La plateforme technologique Interact3D se propose de commercialiser des travaux sur la maquette numérique, les produits vidéos et sonores réalisés par les équipes pédagogiques, les étudiants et lycéens partenaires. Plusieurs commandes ont été réalisées comme des vidéos pour

4. Technologies de l'information et de la communication (cf. tableaux « Pédagogie IUT »)

4.1. TIC

Le service informatique comprend 1 A.S.I. et deux adjoints techniques dont l'un est en CDD rémunéré sur ressources propres, logé pour NAS. Chaque année, le service informatique accueille au moins deux stagiaires en informatique, le plus souvent issus du BTS informatique délivré sur le territoire.

Equipements informatiques		
Nombre de postes pédagogiques :	303	(avec ESPE sinon 273)
Nombre de connexion IP	295	(avec ESPE)
Nb étudiants par poste :	0,74 poste/étudiant	1,36 étudiant par poste
% de machine de plus de 4 ans	45%	

4.2. TICE (dont FOAD)

Réseau Ethernet/Wifi sur tout le site :

- WiFi :
 - 1 Commutateur Aruba
 - 22 bornes
- Ethernet :
 - 5 Commutateurs Cisco
 - 13 Commutateurs Juniper
 - 6 Commutateurs Cisco Small Business
 - 1 Routeur Cisco
 - 1 Pare-feu NetAsq

Serveurs :

- 12 serveurs Physique
- 13 serveurs virtuels sous Windows 2003/2008/2012 (Linux Debian & CentOS)
- 5 NAS

Ordinateurs pédagogiques :

- 303 machines
- 10 salles informatiques PC, dont deux adaptées en labo de langue qui permettent la conception et la diffusion de produits multimédia linguistiques.
- 1 salle multimédia Apple imac 24" (15 postes OS 10.5), conception et production de produits multimédia vidéo et audio.
- 2 Laboratoires de langues numériques sans PC (matériel SANAKO Lab 100) chacun équipé d'un serveur et de 16 panneaux audio

Divers :

- 2 systèmes de visioconférence Polycom
- 7 photocopieurs réseau dont 1 couleurs (marché Ub)
- 2 amphis équipés de systèmes de vidéo projection complet (audio/vidéo)
- 26 salles de cours/TD équipées en système de vidéo projection, dont 3 tableaux interactifs.

Tous les ans, nous parvenons à renouveler une des salles informatiques du site. Le parc informatique de l'Iut + Espé est donc en bon état et affiche un bon niveau technique. Une salle informatique est en consultation libre pour les étudiants, 70 heures par semaine (de 07:30 à 19:30, du lundi au vendredi).

Tant que nos ressources le permettent, nous souhaiterions continuer à ce rythme.

Ponctuellement, certains enseignants utilisent Iut en ligne mais cela reste encore trop rare.

Quelques collègues ont entrepris de déposer certaines de leurs études de cas soit sur Iut en ligne, soit sur la Centrale des cas.

La plateforme d'échange PLUBEL est de plus en plus utilisée.

A l'avenir, il faudrait développer cette dimension de notre activité.

5. Ressources documentaires

L'Iut de Chalon bénéficie de la permanence d'une documentaliste du Service Commun de Documentation de l'université de Bourgogne. **La bibliothèque de l'IUT de Chalon est ouverte 36h par semaine.**

Le personnel du SCD assure l'ouverture les lundi, mardi, mercredi, vendredi. La journée du jeudi, la bibliothèque est ouverte par le personnel de l'IUT (le chargé de communication, le plus souvent). Le personnel du SCD se rend le jeudi à la Bibliothèque Universitaire du Creusot pour la réunion de service et le traitement des documents (acquisitions, indexation, catalogage etc.).

Vous lirez ci-après de larges extraits du bilan réalisé par la documentaliste pour le Conseil de site universitaire de septembre 2015.

1) Statistiques de prêts et de fréquentation.

- La fréquentation

Total Nombre d'entrées	2014-2015
Septembre	225
Octobre	202
Novembre	334
Décembre	371
Janvier	501
Février	208
Mars	423
Avril	258
Mai	289
Juin	180
TOTAL	2991

➤ La moyenne journalière de fréquentation est de 20 personnes.

➤ 77 % de la fréquentation est concentrée sur 6 mois (octobre à fin mars).

En 2015, le public fréquentant le plus la bibliothèque : SGM 1^{er} année, GLT 2^{ème} année, GLT Année spéciale, Licence logistique, enseignants et personnel administratif.

- Les prêts

Total Nombre	2014-2015
--------------	-----------

de prêts	
Septembre	86
Octobre	121
Novembre	107
Décembre	107
Janvier	145
Février	98
Mars	150
Avril	76
Mai	60
Juin	85
TOTAL	1035

2) Les formations aux usagers.

- Formations aux ressources documentaires du SCD

Au cours de l'année 2014, 16 formations aux ressources documentaires ont été effectuées pour un total de 21h00. Ces formations ont été dispensées à tous les néo-entrants, soit 190 étudiants.

- Atelier
 - Atelier de recherche documentaire dans le cadre d'un exposé oral
 - GIM 1^{ère} année en collaboration avec Mme Tissier (professeur de communication)
 - CF fiche méthodologique BIUC2
 - Aide à la recherche dans le cadre d'un exposé oral
 - Apprentis GLT 1^{ère} année en collaboration avec Mr Rabet (professeur de communication)
 - CF fiche méthodologique BIUC3
 - Recherche documentaire dans le cadre du Projet Professionnel Personnalisé

SGM 1^{er} année en collaboration avec Thierry Ray (professeur d'anglais) et Luc Lavis (professeur de chimie).

La formation développée en 2015, sera reconduite en 2016 avec pour thème « la recherche d'emploi via les réseaux sociaux ».

3) Les collections.

- Acquisitions des documents (livres et DVD)

Le budget annuel pour 2014 d'acquisition de la bibliothèque est de 7300€ (4300 pour les livres, 3000 pour les DVD).

Septembre 2014 : 1331 € de budget, plus une rallonge de 300€ en fin d'année :

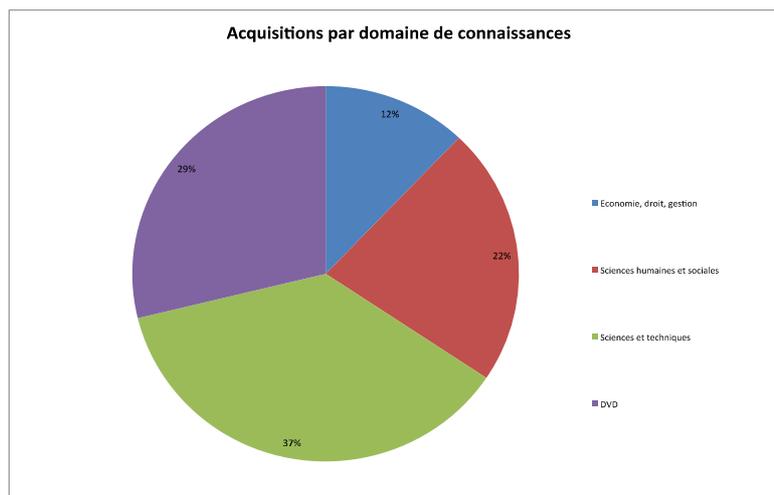
- 41 ouvrages achetés
- 10 DVD achetés

Janvier 2015 : 5800€ de budget (baisse de 20% par rapport au budget 2014)

- 131 ouvrages achetés
- 16 DVD achetés

Montant engagé : 3706€ soit 64 % du budget (fin juin 2015).

Décision d'impacter la baisse de budget 2015 sur l'achat des DVD en priorité.



Communication par mail (étudiants et personnel de l'IUT) autour des collections :

- Annonce des dernières nouveautés
- Création de visuels pour les suggestions d'achat
- Réponse personnalisée suite aux suggestions d'achat (de l'achat à la réception du document).

- Les périodiques

En 2015 :

- 30 abonnements dont 2 nouveaux abonnements : « Revue Electricité & Electronique » et « Technologie sciences & techniques industrielles »
- 5 titres reçus gratuitement : CNES MAG, CNRS, ESPRIUT, INRA Magazine, Suply Chain Magazine
- 1 don du Creusot : LSA
- Une suppression : « Logistique et management »

Coût global : 4314€

Information mensuelle par mail (étudiants et personnel de l'IUT) sur les derniers périodiques papiers reçus avec lien sur le portail pour accéder à la page de couverture et au site de l'éditeur.

4) Le fonds orientation

En partenariat avec le SIO : mutualisation du fonds documentaire concernant l'orientation et l'insertion professionnelle.

Le but : harmoniser ce fonds afin faciliter la recherche des étudiants.

Communication sur le travail effectué et sur l'utilisation du fonds notamment pour les professeurs intervenant auprès des étudiants dans le cadre du PPP.

Suite aux demandes de consultation et de prêt des rapports de stage, la documentaliste s'est aperçu qu'il y avait beaucoup de rapports égarés. Les rapports de stage ont donc été reclassés et la liste sur le portail mise à jour en précisant les manquants.

La documentaliste a procédé à un récolement au printemps 2015.

Nombre total d'exemplaires d'ouvrages empruntables en salle de lecture et de documents électroniques (cd-rom, cd audio, DVD) : 1974.

Documents à la banque BQP pour les documents électroniques : 52.

La mise en place d'un classeur pour donner son avis sur les DVD empruntés
Installation d'un deuxième ordinateur à destination des usagers (recyclage du parc informatique de l'IUT)

5) Participation aux événements organisés à l'IUT

- Forum poursuites d'études postbac+2.

Objectif : présenter et mettre en valeur la bibliothèque.

Une sélection systématique de documents en lien avec le thème de l'évènement.

- Accueil d'une stagiaire dans le cadre d'un stage de 6 semaines à l'IUT

Ce stage consistait à découvrir tous les services de l'IUT. La documentaliste a accueilli une étudiante pendant 2 jours et demi. Elle lui a tout d'abord expliqué les tâches quotidiennes à la bibliothèque puis lui a montré l'archivage des périodiques qu'elle a aidé à effectuer.

- Cordées de la réussite

Dans le cadre des cordées de la réussite dont l'IUT est tête de cordée : accueil d'une lycéenne et de sa tutrice pour présenter la bibliothèque et le métier de bibliothécaire.

- Sélections de DVD

Cette année une sélection sur le thème des comédies et une autre sur la science-fiction

- Les zooms

3 « zooms » organisés dans l'année avec le SIO. Cela consiste en une sélection de document sur un thème.

- Zoom « spécial fête de la science » du 26 septembre au 17 octobre 2014

Sélection de documents accompagnée d'affiches sur le travail des enseignants-chercheurs de l'IUT.

- Zoom « poursuites d'études » du 12 au 30 janvier 2015

En lien avec le forum poursuites d'études post-bac +2

- Zoom « spécial écriture pro » du 16 mars au 26 mars 2015

Présenté avant les départs en stage des 2^{ème} année de l'IUT

- Expositions en partenariat avec le SIO

- Le printemps des poèmes

Du 15 avril au 18 mai 2015. Exposition interactive : le personnel pouvait apporter ses livres de poésie. En partenariat (création d'une carte collectivité au nom de l'IUT) avec la BM de Chalon pour le prêt d'ouvrages.

- Etre étudiant en Europe

Du 18 mai au 31 mai 2015. A la demande de Mme Bois-Bernier Martine (RA de l'IUT de Chalon) dans le cadre du joli mois de l'Europe en Bourgogne. Organisé avec Nathalie Lefèvre (SIO) et en collaboration avec Thierry Ray (professeur d'anglais). L'exposition a consisté à une présentation d'une série de documents : ouvrages sur l'Europe (en provenance de la BU du Creusot) : sa construction, son histoire, son actualité, ouvrages pratiques comme « partir étudier à l'étranger » « le CV en anglais », des dossiers thématiques d'actuel CIDJ (travailler à l'étranger, étudier à l'étranger le volontariat international...), zoom sur deux pays avec des ouvrages sur l'Allemagne et l'Espagne. L'exposition BU/SIO a été complété pour une autre exposition sur la mobilité prêtée par le CIED (Centre Information Europe Direct) de Mâcon.

Autour de cette exposition des ateliers d'1h30 ont été organisés avec les SGM 1^{er} année :

- un quizz sur l'Europe,
- une mise en situation : poser des questions pratiques pour partir étudier en Europe (réponses apportées par Martine Bois-Bernier),
- présentation de l'exposition,
- discussion, jeu improvisé autour des drapeaux exposés.

63 étudiants sont venus voir l'exposition. Les étudiants qui ont participé à l'atelier ont chacun eu une clé USB en cadeau (lot pris en charge par l'IUT). Le projet a plu et il sera reconduit

l'année prochaine avec les mêmes partenaires. L'objectif sera de faire les ateliers avec les premières années de chaque département.

▪ C'est bientôt l'été : Exposition du 15 juin 2015 au 8 juillet 2015. Pour lancer le prêt d'été : relooking de la bibliothèque en salle d'attente d'aéroport, plage et camping.

Conclusion :

De nombreuses actions ont été menées cette année. Elles sont à poursuivre pour amener les étudiants à fréquenter de plus en plus la bibliothèque. Pour cela le partenariat initié avec les professeurs est indispensable. Il faut donc le continuer et le diversifier.

Les formations aux ressources documentaires fonctionnent bien. Les statistiques d'évaluation sont positives. Ces formations, toujours en lien avec les enseignants, amènent à la conduite d'atelier documentaire au sein du cursus des étudiants. Ce travail est aussi à poursuivre. Les étudiants sont de plus en plus nombreux à se déplacer ensuite à la bibliothèque pour une aide à la recherche individuelle.

Le travail initié sur les collections sera poursuivi pour la mise en place d'un plan de développement des collections. Celui-ci conduira certainement un travail de re-cotation afin d'harmoniser le fonds. L'association BU/SIO pour les zooms et les expositions plaît au public. Elle est à continuer. L'objectif pour l'année prochaine est d'instaurer un calendrier des différents événements de l'année (culturel ou universitaire) afin de créer une exposition en lien avec les événements et manifestations organisés par l'IUT. Il se peut qu'à ce titre, les zooms soient abandonnés.

6. Politique d'ouverture internationale (cf. tableaux « Pédagogie IUT » et tableaux « Gestion IUT »)

6.1. Accueil et attractivité

Étudiants étrangers primo entrants :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Nombre	5	1 (Allemagne)	2 (Chine)	1 (Chine)	1 Campus France

Les étudiants étrangers viennent principalement de pays africains (Sénégal, centre Afrique) et de Chine, après l'obtention d'un DU. Nous faisons partie du programme ADIUT Gabon depuis 2005-2006.

L'accueil des étudiants du programme ADIUT a nécessité la mise en place d'une procédure particulière ; ils sont accueillis à leur arrivée à Chalon, parrainés à leur arrivée à l'IUT pour être certains qu'ils ne sont pas confrontés à de trop gros problèmes d'intégration. L'accueil de ces étudiants implique coordination, contacts, échanges de bilans. Un correspondant ADIUT a été nommé sur le site ; c'est lui qui nous transmet et collecte les différents documents que nous devons remplir et qui assiste aux réunions.

Candidats Campus France admis en GLT et SGM :

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Dossiers présentés	18	46	55	76
Dossiers acceptés	2	3	2	6
Etudiants venus	0	0	0	1

Compte tenu du parcours suivi par les candidats et des vœux très variés qu'ils formulent, nous n'acceptons que très peu de dossiers et ceux que nous acceptons ne viennent pas (ou peu). Pour l'IUT de Chalon/S., le dispositif Campus France est un échec : il donne du travail aux collègues des départements et du service scolarité pour un résultat quasi-nul.

6.1.1. Mobilité en stage, en semestre

Nombre de stages à l'étranger pour les 3 départements :

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
6	10	3	8	3

Liste des stages à l'étranger – hors Erasmus- pour l'obtention du DUT spécialité **Génie Industriel et Maintenance**

	DUT/LP	Pays	Identité de l'entreprise et activité principale
2010/2011	G.I.M.	Angleterre	PLUMPTON College Plumpton east sussex - BN73AE
2011/2012	G.I.M.	Canada	HYDRO-QUEBEC Laboratoire des technologies de l'énergie – 600 ave de la Montagne- G9N7N5
	G.I.M.	Angleterre	PLUMPTON College Plumpton east Sussex - BN73AE
	G.I.M.	Canada	HYDRO-QUEBEC Laboratoire des technologies de l'énergie – 600 ave de la Montagne- G9N7N5
	G.I.M.	Maroc	CHARCOMEM SARL route 107 Zone industrielle - Oulad Hadda - Tetmellil - 20640 -
2012/2013			
2013/2014	G.I.M.	Canada	HYDRO-QUEBEC Laboratoire des technologies de l'énergie – 600 ave de la Montagne- G9N7N5
	G.I.M.	Angleterre	PLUMPTON College Plumpton east sussex - BN73AE
	G.I.M.	Canada	HYDRO-QUEBEC Laboratoire des technologies de l'énergie – 600 ave de la Montagne- G9N7N5
2014/2015		0	

Liste des stages à l'étranger – hors Erasmus- pour l'obtention du DUT spécialité **GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT**

	DUT/LP	Pays	Identité de l'entreprise
2010-2011	DUT	CHINE	Yuan Cheng Group
	DUT	ITALIE	GEFCO
2011-2012	DUT	CANADA	PROCAM PROCA PROAIR
	DUT	CANADA	HECNY TRANSPORTATION
	DUT	SUISSE	GRANDJEAN Transports S.A.
	DUT	SUISSE	ZIEGLER SUISSE
2012-2013	DUT	ALLEMAGNE	FAURECIA INNENRAUMSYSTEME
	DUT	SUISSE	ZIEGLER SUISSE
2013-2014	DUT	CANADA	Sté CANADIAN DRAYAGE INC
	DUT	CANADA	SAMAJAN
	DUT	SUISSE	BOTEC S.A.
	DUT	SRI LANKA	MAS INTIMATES Pvt Ltd
2014-2015	DUT	SUISSE	ZIEGLER SUISSE

Liste des stages à l'étranger – hors Erasmus- pour l'obtention du DUT spécialité **Sciences & Génie des Matériaux**

	DUT/LP	Pays	Identité de l'entreprise et activité principale
2010-2011	SGM	- CANADA	*UNIVERSITE DU QUEBEC
		- CANADA	*UNIVERSITY OF TORONTO
		- CANADA	*UNIVERSITY OF TORONTO
2011-2012	SGM	- ECOSSE	* SCHOOL OF ENGINEERING AND THE BUILT ENVIRONMENT
		- CANADA	EDINBURGH NAPIER UNIVERSITY
2012-2013		-ANGLETERRE	*LONDON METROPOLITAIN UNIVERSITY
2013-2014	SGM	-ANGLETERRE	*LONDON METROPOLITAIN UNIVERSITY
2014-2015	DUT SGM	ANGLETERRE	FREUDENBERG TECHNICAL PRODUCTS LP

Les étudiants trouvent généralement les entreprises d'accueil par leurs propres moyens. La mission attribuée est ensuite validée par le responsable des stages. Depuis 2010, les stages à l'étranger ont été effectués en Italie, en Suisse, en Allemagne, au Sri Lanka, en Grande Bretagne et au Canada. GLT a eu deux années de suite un partenariat avec le collège Lionel Groux, Québec, basé sur un échange de stagiaires ; depuis 2013 nous avons un partenariat avec le Cégep Larendeau à Lasalle, Canada pour l'accueil de deux étudiants de GLT en stage. Cette année, nous avons 2 étudiants volontaires qui ne sont finalement pas partis l'un compte tenu des difficultés d'obtention du visa l'autre pour des raisons disciplinaires (qui

n'aurait peut-être pas obtenu le visa non plus). Par ailleurs, le Dpt GLT est en contact avec une entreprise de ST Helens, Grande Bretagne, pour des stages de 2ème année en 2016.

L'étudiant est encadré dans toutes ses démarches pour l'obtention de bourses ainsi que pour les démarches auprès des services de scolarité par un enseignant.

En Bourgogne, tous les étudiants partant étudier ou faire un stage à l'étranger peuvent bénéficier d'une bourse à la mobilité du Conseil Régional dont le montant est équivalent à une bourse type Léonardo-Erasmus.

6.1.2. Poursuite d'étude à l'étranger (DUETI)

L'Iut a abandonné le partenariat avec les universités Britanniques de Coventry et Huddersfield (frais d'inscription devenus trop élevés). Napier a mis fin à sa formation transport. Par ailleurs, GLT a 1 accord Erasmus dormant avec la Arnhem Business School (Pays Bas) et 1 autre avec la Hogeschool de Ghent (Belgique). 1 étudiante a suivi une année d'études à la Hogeschool de Ghent en 2012-2013, les autres sont allés à Napier-Edinbourg pour un Bsc Transport management, en lien direct avec les études suivies à l'IUT, contrairement à Arnhem ou Gent qui proposent des diplômes en business management.

GLT est à l'origine d'un nouveau partenariat Erasmus avec l'université de Leon en Espagne, pour un cursus commerce international. Une étudiante bénéficie de ce nouveau partenariat à la rentrée 2015.

Les étudiants sont inscrits à l'IUT en DUETI. Malheureusement, ni Leon ni Ghent ne délivrent un diplôme équivalent à une L3. Les étudiants reviennent donc avec des crédits ECTS qui ne leur permettent pas toujours d'intégrer un master à leur retour

Ce type de programme ne motive guère les étudiants de GIM qui sont souvent recrutés par des écoles ou entreprises plus locales.

6.2. Mobilité en stage et en semestre des étudiants

Étudiants ayant fait une poursuite d'études à l'étranger (GLT & SGM, 2 semestres) :

2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
3	4	3	2	2(SGM)

Mobilité de semestre : la mobilité de semestre n'est pas mise en place à l'Iut de Chalon/S.

6.3. Mobilité des personnels

Il n'y a pas de mobilité internationale des personnels qui soit organisée.

6.4. Programmes internationaux

Accords de coopération bilatéraux :

L'Iut participe au réseau international de l'Adiut et accueille tous les ans des étudiants Gabonais en Génie Industriel et Maintenance.

Le Dpt GLT vient de mettre en place un nouveau partenariat avec l'université de Leon, en Espagne.

6.5. Politique des langues

Quelle politique des langues :

L'Iut bénéficie d'installations techniques de qualité (2 laboratoires de langues récents et 2 salles multimédia) régulièrement renouvelées.

Les enseignants en langue et le service de scolarité travaillent ensemble à la mise en place des Relations internationales.

Certification : 4 collègues de l'Iut sont agréés pour faire passer le TOEIC.

L'Iut est centre de formation et d'examen pour le diplôme de 1^{er} et 2^{ème} niveau de IATA (International of Aerian Transport Association) qui s'effectue en Anglais.

Quand l'Iut peut bénéficier d'un support contractuel (ce qui fut le cas en 2014 et en 2015), nous le réservons habituellement au recrutement d'un collègue en espagnol domaine où, avec l'éco-gestion et l'expression-communication, il y a beaucoup d'heures complémentaires à réaliser.

Globalement, il s'avère difficile de garantir aux étudiants l'accès à une 2^{nde} langue vivante à part l'espagnol. Nous substituons la seconde langue par de l'anglais renforcé.

7. Vie Etudiante (cf. tableaux « Offre de formation IUT »)

7.1. Accès aux ressources étudiantes (restauration, logement...)

Le restaurant de l'Iut est un terminal de réchauffement. Il est agréé Crous. Les repas sont servis par un prestataire qui bénéficie d'une Autorisation Temporaire d'Occupation. Les étudiants peuvent acheter des tickets CROUS et le personnel et autres convives ou commensaux doivent payer 5, 70 €.

Un système de paiement électronique est à l'étude et devrait être mis en œuvre dans le courant du 1^{er} semestre 2015/2016. Si des étudiants ont des problèmes financiers avérés, la Communauté d'agglomération a parfois accepté de financer des repas durant des périodes limitées.

Il n'y a pas de logement CROUS sur le territoire. L'office public d'HLM offre cependant un nombre important de logements aux étudiants à travers la ville. Certains de nos étudiants sont logés au « foyer des jeunes travailleurs » qui met en place une vraie politique d'accueil avec une véritable assistance aux jeunes gens logés (animations, assistante sociale...). Il existe également un parc immobilier privé conséquent. Le directeur de l'Iut n'a jamais eu connaissance de problèmes que rencontreraient les étudiants pour se loger sur le territoire. Il est donc probable que le parc immobilier à disposition des étudiants soit suffisant pour couvrir les besoins.

7.2. Sports et activités culturelles

L'Iut bénéficie depuis la rentrée 2010 d'un enseignant SUAPS à plein temps. Doué d'une énergie et d'une implication rare, il a insufflé au sein de l'Iut une dynamique jusqu'alors inconnue.

D'abord limité aux activités sportives, son action s'est peu à peu élargie à d'autres dimensions de la Vie étudiante. Afin de faciliter ses missions, il bénéficie d'une quotité de travail de l'assistante de direction. Ce nouveau collègue est devenu un des éléments de cohésion les plus importants du site. Grâce aux activités qu'il met en œuvre, il permet les rencontres inter-communications entre les étudiants et entre les personnels.

Le Bureau des sports de l'IUT se compose du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et de l'Association Sportive de l'université de Bourgogne – Chalon (ASUB Chalon)

Vous lirez ci-après de larges extraits du bilan d'activités du Bureau des sports rédigé par le collègue SUAPS pour le Conseil de site de septembre 2015.

A - LE SUAPS

Le **SUAPS** accueille l'ensemble des étudiants et personnels de l'université de Bourgogne et les étudiants de l'IFSI Chalon puisqu'une convention est signée tous les ans. □ Les étudiants de l'Université de Bourgogne sont accueillis gratuitement. □ Les membres du personnel de

l'Université de Bourgogne doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et s'acquitter de 20€.

Les étudiants extérieurs à l'uB doivent fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive et s'acquitter de 80€. Cette somme a été décidée par le CA de l'uB. Cependant, beaucoup d'étudiants la trouvent excessive.

- **Activités Hebdomadaires**

Le SUAPS de Chalon propose 5 activités physiques et sportives sur 8 créneaux hebdomadaires :

- Badminton
- Volley
- Futsal
- Escalade dont un créneau hebdomadaire ouvert exclusivement au personnel.
- Musculation La musculation est une nouvelle activité (*intramuros*) depuis 2014.

- **Activités ponctuelles**

Le SUAPS a proposé cette année :

- 1 tournoi multisports d'intégration ;
- 2 sorties escalade en bloc à Dijon ;
- Le Challenge sportif de l'IUT ;
- Des sorties escalade en falaise au printemps ;
- Escalade et pique-nique à Remigny pour le personnel.

B - L'ASUB-CHALON

Lors de son Assemblée Générale de septembre 2013, l'AS lut Chalon a modifié ses statuts pour devenir l'ASUB-Chalon et se donner les moyens d'accueillir à la fois les étudiants du site délocalisé de l'UB à Chalon, mais également tous les étudiants dont l'établissement d'enseignement supérieur du Grand Chalon a signé une convention avec le SUAPS de Chalon. L'adhésion à l'ASUB-Chalon implique la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive et le règlement d'une cotisation de 30€.

- **Activités hebdomadaires**

L'ASUB Chalon complète l'offre d'activités sportives du SUAPS par des créneaux auto-encadrés par les étudiants ou pris en charge par des clubs sportifs Chalonnais en convention avec l'ASUB Chalon :

- | | |
|--|---|
| • Athlétisme (GCA) <input type="checkbox"/> | • Judo (Budokan Judo) <input type="checkbox"/> |
| • Aviron (CAC) <input type="checkbox"/> | • Jujitsu (Budokan Judo) <input type="checkbox"/> |
| • Basket (étudiants) <input type="checkbox"/> | • Karaté (Budokan judo) <input type="checkbox"/> |
| • Cyclisme (CD FFC) <input type="checkbox"/> | • Natation (CNC) <input type="checkbox"/> |
| • Handball (club de Saint-Marcel) <input type="checkbox"/> | • Rugby (ASRCC) <input type="checkbox"/> |
| • Hip-Hop (étudiants) <input type="checkbox"/> | • Tennis (étudiants) <input type="checkbox"/> |

Ce qui représente une offre de 12 activités avec 16 créneaux hebdomadaires. Les étudiants de l'uB-Chalon membres de l'ASUB Chalon ont donc la possibilité de pratiquer 20 activités sur 24 créneaux hebdomadaires.

- **Activités ponctuelles.**

La plupart des activités ponctuelles organisées par le Bureau des Sports du site universitaire de chalon se font sous l'étiquette de l'ASUB-Chalon pour des raisons administratives et assurancielles. En effet, le règlement d'éventuels prestataires (location de matériel, médecin office municipal du sport, hébergement, transport...), l'obtention de subventions et la couverture

d'assurance des pratiquants et des lieux sont autant de raisons d'organiser les événements sous la bannière de l'ASUB-Chalon. □ Cette année, l'ASUB-Chalon a organisé : □

- 3 sessions de visites médicales en collaboration avec l'OMS ; □
- 1/2 journée portes ouvertes d'aviron en collaboration avec le CAC ; ▪
- La nuit de l'aviron en collaboration avec le CAC ▪
- La Nuit du badminton ▪
- La Nuit de la Natation en collaboration avec le CNC et le Grand Chalon ▪
- Un stage de ski et snowboard avec l'intégralité de la Licence Pro TAIS et quelques ▪ étudiants de GIM. Ce stage a permis à une demi douzaine d'étudiants de s'initier ▪ aux sports d'hiver et à une quinzaine d'autres de se perfectionner. ▪
- La Nuit du bloc ▪
- Participé à l'organisation d'Escalade et Sauce Piquante avec le CAF Chalon ▪
-
- La Nuit du volley ▪
- La Nuit du Futsal ▪
- Un week-end ski et snowboard pour le personnel de l'IUT ▪
- Un stage de speed-riding en collaboration avec Aéro-bi

Résultats sportifs de l'ASUB-Chalon :

- 1 équipe de Futsal masculine engagée en championnat Universitaire. Championne universitaire de Bourgogne ;
- 1 équipe de football masculine engagée pour la Coupe de France des IUT (Lyon). 1/4 finaliste et 4^{ème} au championnat inter-régional des IUT. Vainqueur de la coupe des IUT Bourgogne / Franche Comté ;
- 1 équipe de basket engagée à la Coupe des IUT Bourgogne / Franche-Comté (Belfort), à la coupe de France des IUT (Lyon) et au championnat académique universitaire ;
- 1 équipe de Volley mixte engagée à la Coupe des IUT Bourgogne / Franche-Comté (Belfort) et à la Coupe de France des IUT (Lyon) ;
- 1 équipe engagée au challenge aquatique de la Coupe de France des IUT à Lyon (4^{ème}) ;
- 1 équipe de rugby vainqueur de la Coupe des IUT Bourgogne / Franche Comté, engagée en championnat académique des IUT et qualifiée en phase inter-régionale, engagée à la coupe de France des IUT (Lyon) ;
- 1 étudiant 4^{ème} au championnat de France de cross par équipe et 9^{ème} au championnat de France de 10km.
- 1 étudiant qualifié au championnat de France de saut à la perche indoor ;
- 2 étudiants qualifiés au championnat de France de natation.
- 1 étudiant médaille de bronze aux 50 mètres nage libre et champion de France universitaire au 100 mètres nage libre.

Un petit lut comme le notre parvient donc à des résultats relativement corrects. Et, surtout, nous tenons à ce que les étudiants puissent bénéficier de toute l'assistance que nous pouvons mettre en œuvre pour leur réussite. Qu'elle soit universitaire ou non. Ce que montre un peu plus la mise en place du PEPS :

Le Pôle d'Excellence des Pratiques Sportives (PEPS)

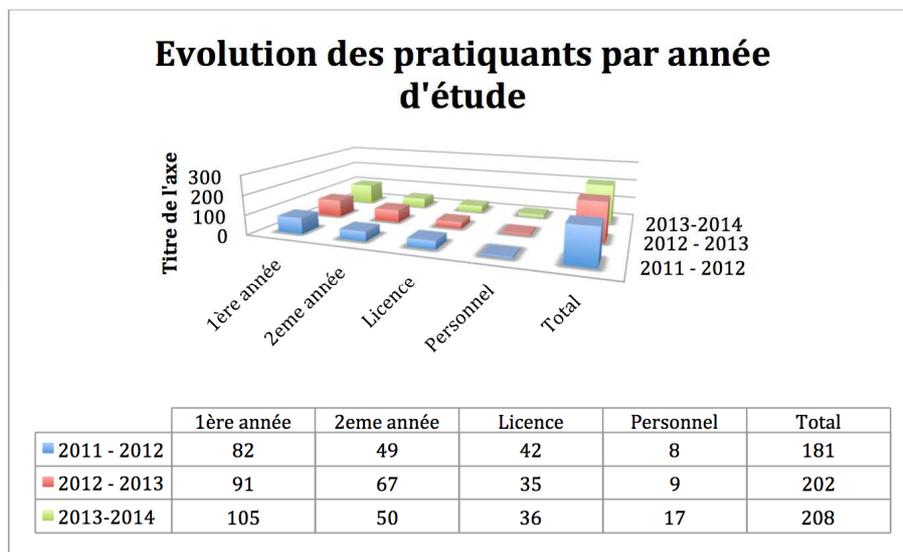
En collaboration avec le CRSU et l'uB, le bureau des sports de l'uB-Chalon gère la mise en place du PEPS à Chalon.

Le PEPS est un contrat d'engagements réciproques entre l'étudiant-sportif et l'IUT. Il commence par l'aide à la recherche de logement et se poursuit jusqu'à l'accompagnement des étudiants concernés sur leurs lieux de compétitions en passant par la mise en place d'une scolarité adaptée aux contraintes de leurs entraînements et de leurs études. Nous garantissons à l'étudiant-sportif un étudiant tuteur et la photocopie de tous les enseignements que l'étudiant

aurait été amené à manquer.

En 2014, nous avons trois sportifs concernés dont un de niveau élite : Quentin Bunod : Nageur régional ; Hugo Lambert : Nageur élite ; Jérôme Wey : Rugbyman national.

2 - Les chiffres du Bureau des sports du site Universitaire de Chalon

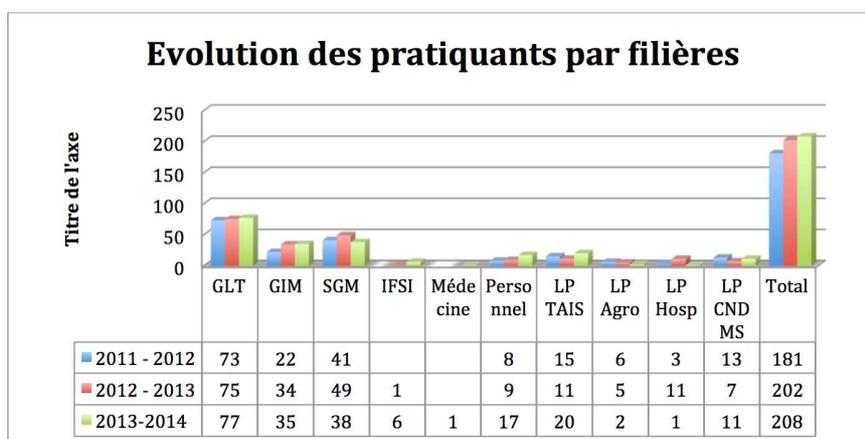


208 étudiants ou membres du personnel ont participé au moins une fois à une activité sportive.

Cet effectif connaît une légère progression comparativement à l'année passée (+6).

Les étudiants de première année sont toujours les plus nombreux à pratiquer une activité sportive. Par contre, on remarque une nette baisse des effectifs des étudiants de deuxième année qui se répète d'année en année. L'effectif des licences reste, quant à lui, relativement stable.

Enfin, il est à noter une nette progression de l'effectif du personnel de l'uB. Cette progression est en grande partie due l'ouverture de la salle de musculation dans les locaux de l'IUT.

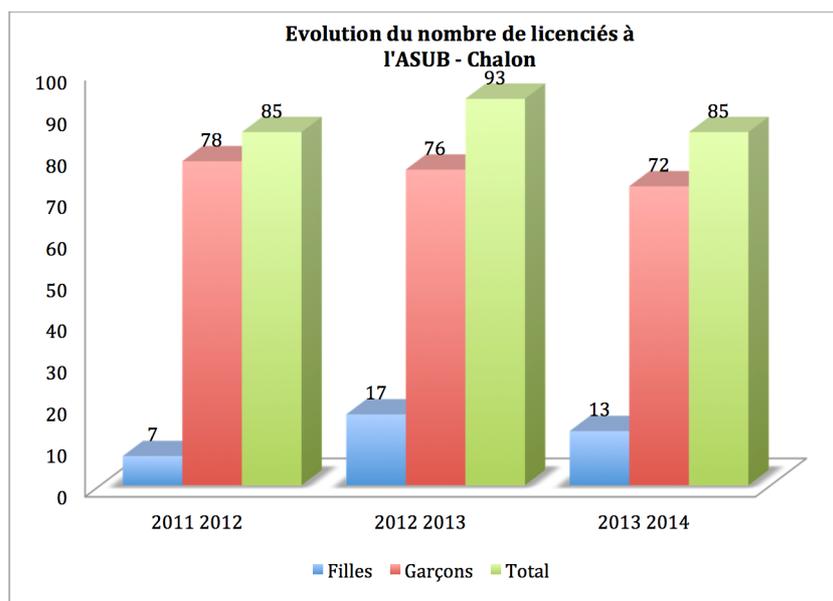


La proportion des pratiquants par filière reste relativement la même d'une année sur l'autre. On notera tout de même une baisse des pratiquants provenant de SGM et une stabilisation des effectifs des étudiants provenant de GIM. Le taux de participation des étudiants de la licence

TAIS a nettement progressé cette année quant à celui de la Licence Hospitalière, il s'est littéralement effondré.

Cette variation des effectifs est probablement due en grande partie à « l'effet de groupe ». En effet, il existe un effectif stable d'étudiants « sportifs » et « motivés par l'activité » autour duquel vient s'ajouter (ou pas !) un groupe d'étudiants qui vient plus par affinité et plaisir de se rencontrer.

On notera enfin, une faible mais réelle, augmentation des effectifs des étudiants de l'IFSI. Cela est probablement en partie dû à la réunion de présentation du SUAPS en début d'année, à laquelle l'ensemble des étudiants de l'IFSI était obligé de participer. Cependant, il demeure encore des problèmes de communication qui freinent l'évolution de leur participation.



Contrairement à ce que montre le graphique, l'effectif des étudiants qui ont fait la démarche de s'inscrire à l'AS (chèque + certificat médical) pour pratiquer la compétition ou participer aux activités sportives de l'AS a augmenté d'une dizaine d'étudiants.

La baisse d'effectif qui apparaît sur le graphique est due au fait que les années précédentes tous les participants au stage de ski devaient obligatoirement se licencier à l'AS. Cette année, du fait que ce stage était obligatoire pour tous les étudiants de la Licence TAIS, ces derniers n'ont eu qu'à présenter un certificat médical et régler une modeste participation de 5 euros pour une « adhésion temporaire ». Ils n'apparaissent donc pas sur le graphique contrairement aux années passées.

La proportion des étudiants inscrits à l'AS par filière reste sensiblement la même que celle des pratiquants en général. Malgré la baisse générale des effectifs (due au stage de ski) on notera cette année une augmentation du nombre d'adhérents provenant de la LP TAIS et de l'IFSI.

Pour les TAIS, cela est certainement la conséquence du stage de ski qui a produit une émulation de groupe. Quant aux étudiants de l'IFSI, cela est tout simplement dû à la modification des statuts de l'AS.

Enfin, cela n'apparaît pas sur le graphique, mais il est à noter que toutes les équipes de sports collectifs (basket, rugby, football) étaient, cette année composées d'étudiants provenant de tous les départements.

3- Analyse et projets

A l'IUT, tout est mis en place à tous les niveaux pour que le bureau des sports se développe et pour favoriser la pratique sportive des étudiants.

- La participation des étudiants de l'U.B. de Chalon aux pratiques sportives universitaires

Globalement le taux de participation des étudiants à une pratique sportive est bon puisque près de 50 % de l'effectif de l'IUT a participé au moins à une activité sportive. Il me semble que l'offre d'activités est très correcte pour notre structure.

La régularité de la pratique est plus compliquée : □ la problématique réside dans le fait de proposer des créneaux à la fois attrayants pour les étudiants sportifs en attente de « contenu » mais également adapté aux étudiants « loisirs » ou l'activité sportive est « prétexte » à se retrouver dans un contexte extra-scolaire et convivial. Ce dernier public est plus « volatile » et manque de régularité, et donc de progrès et donc de motivation ! □ Par ailleurs, l'emploi du temps variable des étudiants rend parfois la pratique compliquée même pour les plus motivés.

Enfin, le réservoir d'étudiants propre à l'Iut de Chalon reste limité (environ 400) d'où ***l'intérêt d'ouvrir les pratiques sportives au maximum d'étudiants du Grand Chalon.*** Cependant le coût d'accès (80 €) demeure un frein qu'il serait bon de pouvoir desserrer d'une manière ou d'une autre. A ce sujet, l'IFSI a fait un gros effort puisque le coût d'accès au SUAPS, en 2014, a été pris en charge par l'Institut.

- La participation des étudiants de l'uB de chalon aux compétitions sportives universitaires

Compte tenu des effectifs et du réservoir local, l'ASUB-Chalon n'a pas d'ambitions élitistes. Cependant, tous les moyens sont mis en œuvre pour aider les étudiants demandeurs et les quelques sportifs de haut niveau que nous accueillons. □ Le transport et l'équipement de tous les compétiteurs sont pris en charge par l'ASUB-Chalon grâce à ses partenaires privés et les collectivités locales (Iut, Grand Chalon, municipalité) et le CRSU.

Environ 60 à 70 étudiants participent chaque année aux compétitions universitaires avec des résultats locaux voire internationaux.

La participation aux compétitions universitaires pose toutefois quelques contraintes : L'académie de Dijon n'est pas très dense en terme de sites universitaires, aussi dès qu'une équipe ou un compétiteur est qualifié pour la phase suivante, il/elle est contraint[e] de se déplacer parfois assez loin. ***Le jeudi après-midi n'est alors pas suffisant et il est parfois nécessaire d'entreprendre les déplacements dès le jeudi matin.*** Ce qui peut être problématique au regard de l'emploi du temps des étudiants.

- Les installations sportives

La création, en 2014, d'une salle de musculation interne à l'Iut a été une véritable bouffée d'oxygène. □ En effet, jusqu'à présent le site de l'uB-Chalon ne disposait d'aucune installation propre. Cette salle permet de garantir des créneaux fixes et de proximité.

Pour les autres installations, cela reste problématique. Les installations sportives de Chalon sont en effet utilisées à plein temps, et les créneaux proposés aux étudiants entrent directement en concurrence avec les créneaux des clubs. □ Aussi, nous sommes tributaires de la mise à disposition des installations municipales qui peut varier d'une année sur l'autre et n'est pas toujours adaptée aux « variables étudiantes ». A ce propos, l'Iut propose deux solutions :

- La pérennisation de l'utilisation d'une installation sportive à proximité de l'Iut. □
- Envisager de cofinancer une nouvelle structure sportive.

- Les axes de progrès : développer le sport universitaire à Chalon en :

- Favorisant la signature de conventions avec les autres établissements d'enseignement supérieur du Grand Chalon.
- Poursuivant l'organisation d'événements sportifs étudiants (Les Nuits Sportives)
- Poursuivant la collaboration avec les différentes instances sportives locales □
- Poursuivant l'organisation de stages « Sport- études » tel que le stage de ski avec la promo de Licence TAIS.
- Favorisant et développant les projets transversaux avec les différentes formations (projets tutorés avec les étudiants de GLT, TAIS...).
- Adaptant l'offre des pratiques sportives à la demande du plus grand nombre d'étudiants
- Favorisant l'ouverture culturelle et sociale par la variété des activités et pratiques sportives (exemple : mise en place d'une nouvelle activité sportive du SUAPS : Le VTT).

Parallèlement aux activités du SUAPS et parmi les services communs que l'université de Bourgogne met en place à Chalon, il faut également citer et décrire l'activité du Service d'Information et d'Orientation.

Depuis 2013, il a été demandé à la Conseillère d'Orientation qui travaillait jusqu'alors au Creusot, d'installer sa permanence à l'IUT de Chalon. Le directeur de l'IUT lui étant désigné comme « directeur fonctionnel ». Cette affectation a nécessité la construction d'un bureau et l'IUT a profité de l'aménagement de la salle informatique de consultation pour ré-aménager une partie du couloir concerné.

Vous lirez ci-après de larges extraits commentés du bilan d'activités que la Conseillère d'orientation a rédigé pour le Conseil de site de septembre 2015.

7.3. Service d'information et d'orientation

Jusqu'en 2013, le service était réparti entre Le Creusot et Chalon.

Au Creusot, Mme N. Lefèvre, la Conseillère d'Orientation, accueillait le public au SIO, mais aussi au CROUS, le mercredi midi. Elle était chargée de la formation des tuteurs et de l'accueil des groupes de tutorat (étudiants STAPS et AES) dans le cadre du dispositif « Tutorat d'accueil » et assurait la formation « méthodologie de l'orientation » des DUT Techniques de commercialisation 2^{ème} année (6 groupes).

Son affectation a ensuite été entièrement localisée à Chalon. Elle a donc assuré le transfert du fonds documentaire vers Chalon et le rangement du Centre ressources du Creusot avant fermeture.

De manière générale, dans le cadre de sa mission de conseil et d'accompagnement des étudiants et du public, elle assure des entretiens individuels pour les étudiants de l'IUT ainsi que pour des publics extérieurs (demandeurs d'emploi, personnes souhaitant reprendre des études, etc...). Elle informe essentiellement sur les poursuites d'études post bac +2, sur les modalités pour partir étudier à l'étranger, pour se réorienter en cours de 1^{ère} année, sur la recherche d'un stage, la validation d'acquis, sur la définition des projets professionnels, etc.

Le service à Chalon reçoit environ 80 à 95 personnes en entretien individuel et est en contact dans l'année toute action confondue avec environ 900/ 1000 personnes.

Le SIO de Chalon travaille en partenariat avec les CIO 71, les PIJ 71, les Missions locales pour la diffusion de l'information. Il participe aux réunions du Pole formation concernant l'accompagnement des étudiants et des Forums poursuites d'études, à des ateliers d'orientation ou de formation à l'orientation

Par exemple, avec les CIO de Saône & Loire, les actions suivantes ont été menées :

- Accueil à l'IUT en février 2014 de 21 Conseillers d'Orientation Psychologues. (+ Directeur Chalon et Directrice Autun) (15 COP ont déjeuné à l'IUT)
- Rencontres et contacts téléphoniques réguliers avec les CIO Chalon sur Saône/Louhans, Montceau/Digoin, Le Creusot, Macon.
 - Autres actions :
 - Réunions au Point Information Jeunesse de Chalon.
 - Accueil en juin 2014 de 15 personnes du réseau Information Jeunesse du 71 avec la directrice du CRIJ Dijon (visite + rencontre avec les enseignants).
 - Rencontres régulières avec la Mife, la Mission locale du Creusot, la MIP de Louhans.
 - Contacts avec les CDI des lycées du département (documentation sur l'orientation).
 - Rencontre avec la Bibliothèque municipale autour de la thématique des ressources documentaires en orientation et insertion professionnelle.
 - Participation au comité de pilotage de l'association FETE, Féminin Technique.

Le SIO de Chalon a été à l'initiative et a organisé à l'IUT un Forum « Poursuites d'études post bac + 2 », en février 2013. Cette action a été pérennisée, le SIO organise maintenant chaque année ce forum. 200 à 250 étudiants environ sont accueillis (DUT et BTS). 80 formations de toutes la France sont représentées.

Mme Lefèvre accueille les étudiants de l'IUT en salle informatique, par groupes de TP, pour les former à la méthodologie de la recherche d'information ou dans le cadre d'un travail individualisé sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.

Une veille documentaire sur les formations et les textes sur l'enseignement supérieur est effectuée, à destination des étudiants mais également des enseignants.

La Conseillère d'orientation organise des expositions temporaires en partenariat avec la bibliothécaire du SCD :

- Zoom « Poursuivre ses études après Bac+2 »,
- Zoom « Orientation réorientation, projet professionnel »,
- Zoom « Contrat de pro, contrat d'apprentissage, stage ».

Ce partenariat est maintenant bien implanté à l'Iut, ce qui permet d'offrir au public entre 4 et 6 expositions pendant l'année.

La BU et le SIO ont mutualisé leur fonds documentaire tout en gardant séparée la gestion des achats.

Un espace orientation/insertion avec l'ensemble des documents sur ce thème a été créé et permet d'augmenter la lisibilité des informations pour le public.

Diverses ressources documentaires sont mises à la disposition des étudiants :

- Monographies,
- Périodiques (Rebondir, l'étudiant, la gazette des communes, etc...),
- Documentation de l'Onisep,
- Classeurs du CIDJ,
- Dossiers réalisés par le SIO (Métiers du Transport, des matériaux, de la maintenance),

Les acquisitions sont effectuées en concertation avec le représentant du SCD local.

Les cordées de la réussite

En lien avec la Vice-Présidente de l'université en charge des partenariats scolaires, de l'orientation et de la réussite en licence, Mme Lefèvre est chargée de gérer le dispositif de la Cordée de la réussite Chalonnaise. Depuis 2014, le directeur de l'IUT a pris la direction de la Cordée. Mme LEFEVRE en assure la coordination. 12 établissements sont impliqués (l'Iut-uB, 5 collèges et 6 lycées).

Les Cordées de la réussite émane du Ministère de la ville. C'est un dispositif qui vise à favoriser l'accès des élèves de quartiers définis à l'enseignement supérieur. Le principe étant d'élaborer des tutorats qui aillent de Bac – 3 à Bac ++. Les budgets ministériels permettent de mettre en place des actions à destination des jeunes gens éligibles au dispositif. La Cordée chalonnaise implique 8 établissements (collèges, lycées, lut et uB).

Les actions mises en œuvre :

- Tutorat individuel : un étudiant de BTS, de l'Iut ou d'une faculté de l'uB tutore un lycéen. Des actions sont organisées pour formaliser ce tutorat (visites d'institutions, de bibliothèques universitaires...)
- Tutorat collectif : un étudiant de BTS ou de l'université encadre les actions de jeunes gens lors d'activités prédéfinies et toujours à destination du public éligible au dispositif mais parfois élargi à d'autres élèves : animation d'un club vidéo et partenariat de création entre un collège et un lycée.
- Voyages culturels (Visites de musées, du Sénat...)

Les budgets sont conjointement gérés par un lycée du territoire et l'Iut. L'université de Bourgogne rémunère les tuteurs inscrits en faculté ou en Iut. Les fonds proviennent du ministère de la ville par les

préfectures et sous-préfectures et du Ministère de l'Education Nationale. L'uB provisionne une somme pour la rémunération de ses tuteurs.

Dans ce dispositif, l'Iut et le SIO jouent un rôle d'organisation, de gestion et de traçabilité. C'est une activité chronophage qui n'a pas vocation à augmenter les effectifs de l'Iut. Du moins pas directement. Mais, dans cette action, l'Iut assume l'une de ses fonctions fondamentales : représenter l'université de Bourgogne sur le territoire.

Autres actions du SIO

Le SIO travaille en relation avec d'autres services ou structure d'enseignements, (SUAPS, Médecine Préventive) mais également l'IFSI, la capacité en Droit, le Cnam et l'ESPE;

Le SIO diffuse à ses partenaires les informations concernant la capacité en Droit et participe à une meilleure connaissance localement de cette formation.

Pour mieux répondre aux demandes du public, le SIO se tient à jour des informations de l'IFSI.

Le SIO rencontre régulièrement le responsable du Département MEEF afin d'être un relais sur le site de Chalon des informations sur les métiers de l'enseignement. Le SIO redirige régulièrement vers l'ESPE les personnes souhaitant avoir des informations sur les Masters MEEF.

7.4. Participation à la vie institutionnelle

Les étudiants ont des représentants au Conseil de l'Iut. Nos statuts prévoient qu'ils puissent être invités à la Commission permanente. Par contre, il est très difficile de faire en sorte que les étudiants participent à la vie institutionnelle. Lors du renouvellement du Conseil (en décembre 2014), il n'y a eu aucun candidat étudiant. Pourtant, deux courriels personnels avaient été envoyés à chacun (un d'information et un rappel), des affiches apposées dans chacun des bâtiments et une information orale par le directeur auprès de toutes les promotions. Les syndicats étudiants n'ont aucune présence sur le site et ne réalisent guère d'information sur place. Nous ne les voyons que lors du dépouillement des résultats.

7.5. Santé et social

Depuis la dernière évaluation, la situation de l'Iut a changé. Ce n'est plus une infirmière d'un autre site qui vient assurer une courte permanence hebdomadaire. Grâce à la volonté du service du personnel de l'université, l'Iut a été autorisé à recruter une infirmière à mi-temps sur des rompus de temps partiel, sous la houlette du service de médecine préventive. En 5 ans, c'est la 4^{ème} infirmière qui occupe ce poste. Cette instabilité est liée au revenu proposé à la personne recrutée qui est rémunérée à l'indice le plus faible de la fonction publique. Un mi-temps payé de la sorte est largement insuffisant et, osons le dire, honteux pour une infirmière qualifiée. Nous n'avons, pour l'instant, pas trouvé de solution pour améliorer la situation.

Vous lirez ci-dessous des extraits du bilan annuel 2014/2015 de l'infirmière qui nous a quittés en juillet 2015 :

L'activité de l'infirmière est centrée sur :

- les visites obligatoires de dépistage infirmier de tous les étudiants de 1^{ère} année durant les 2 premiers trimestres universitaires. Elle utilise pour ce faire le logiciel Calcium mis en place cette année.
- Un travail d'écoute, de soins et d'orientation des étudiants, gestion d'accident de trajet.

Ces actions se font en partenariat avec le service social du Crous, le CPSU de Dijon, les secrétariats des différents départements, le service de scolarité et les responsables administratifs de l'IUT.

Un cahier des passages en l'absence de l'infirmière a également été instauré.

- Réalisation du dépistage infirmier lors des visites médicales du personnel en partenariat avec le Médecin du travail.
- Participation aux réunions sur 'le don d'organe, sur l'opératoire « sécurité routière ». (la Maif nous prêtera en septembre 2015 une expo « affiches »)
- Participation à la journée « portes ouvertes »
- Travail en coordination avec les étudiants responsables du projet 'don du sang'.
- Recyclage SST fait et validé.
- Formation aux gestes et postures de travail prévue mais reportée en septembre.

Difficultés rencontrées :

- En ce qui concerne les étudiants :

- 10% des étudiants ne répondent pas aux convocations pour leur mise à jour du carnet vaccinal malgré les rappels bien transmis par les secrétariats.
- Les étudiants orientés vers un médecin ne donnent pas de nouvelles spontanément.
- Un petit nombre d'étudiants d'un département ne sont pas venus passer leur visite obligatoire.
- Manque de temps en travaillant à 50 % pour mettre en place des actions d'information et de prévention sur la consommation de tabac, alcool, drogues, sur le Sida en partenariat avec l'ANPAA 71.

Le recrutement de l'infirmière au 15 octobre 2014 ne lui a pas permis de connaître le fonctionnement de l'IUT quand découvrant grâce à mes collègues (du SIO et de la scolarité) les moyens de travailler en partenariat avec les secrétariats des départements.

L'utilisation du nouveau logiciel Calcium a été compliquée car la formation de l'infirmière s'est résumée à une découverte sommaire du logiciel. Par contre, la collègue de l'IUT du Creusot a bien épaulé notre infirmière.

La délocalisation de l'IUT complique les déplacements.

Le temps manque bien sûr pour gérer les arrêts maladie, les dossiers, les vaccinations etc.

Ceci justifierait également un temps de travail supplémentaire de l'infirmière à l'IUT.

Une suggestion serait que l'infirmière participe régulièrement aux réunions avec les secrétariats et les différents responsables administratifs des départements afin de comprendre le fonctionnement de l'enseignement et de réaliser un état des lieux de la santé physique et psychique des étudiants.

PROPOSITIONS FAITES PAR L'ANCIENNE INFIRMIÈRE :

1 - Augmenter le temps de travail du poste d'infirmier. C'est fait ! Nous avons obtenu que le temps de travail passe de 0,5 à 0,7 / 1, à condition que la nouvelle infirmière accepte de se rendre de temps en temps sur le site de Mâcon.

2 – Organiser un rendez-vous régulier (1 fois/mois) avec le service de Dijon dans l'objectif de faire face aux difficultés éventuelles et de trouver des solutions si nécessaire au manque de coordination entre les deux sites.

3 – Faire une formation sur l'utilisation de toutes les possibilités de travail avec le logiciel Calcium.

4 – Mise en conformité du questionnaire étudiant avec la saisie des informations recueillies sur le logiciel Calcium.

5 – Compte tenu du régime de contrôle continu, faire en sorte que les demandes de tiers temps soient traitées dans les délais compatibles avec les emplois du temps.

En conclusion, notre infirmière affirmait avoir eu un réel intérêt et plaisir à travailler sur ce poste auprès d'étudiants et du personnel. Enfin, avant de nous quitter, l'infirmière tenait à nous dire ce que nous savions déjà : la rémunération n'est pas du tout à la hauteur des responsabilités engagées.

Le poste a de nouveau été pourvu à la rentrée 2015. Nous cherchons la méthode pour que notre nouvelle collègue perçoive une rémunération décente.

8. Politique Immobilière (cf. tableaux « Patrimoine IUT »)

SURFACES BATIES : SHON – 9510 m²

SURFACES NON BATIES : 14 360 m² (aide de la Ville de Chalon-sur-Saône pour l'entretien partiel des espaces verts).

Bâtiments	Réception des travaux	Maître d'ouvrage
Gestion Logistique et Transport	1991	Rectorat de Dijon
Génie Industriel et Maintenance	1994	Conseil Régional Bourgogne
Bâtiment central	1996	Conseil Régional Bourgogne
Science et Génie des Matériaux	2001	Conseil Régional Bourgogne

Côté GLT - GIM – BC : 7 660 m² Côté SGM : 6 700 m² □

Les bâtiments sont bien situés en bord de Saône sur un site très agréable et très proche du centre ville et de la gare (accessible à pied en 1/4 d'heure). Les locaux sont récents et d'une architecture agréable. Depuis 2013, la ligne de bus n° 3 passe devant l'Iut et un arrêt s'appelle « IUT ».

Lors de l'évaluation de 2010, l'Iut accueillait le CNAM dans ses locaux. Celui-ci a été prié de déménager pour laisser la place à l'ESPé et son Master Technologie. Les locaux ont été aménagés aux frais de l'université de Bourgogne pour être adaptés aux nouvelles contraintes. Par ailleurs, une salle a été construite dans l'atelier électrotechnique du bâtiment GIM, des bureaux ont été déplacés, plusieurs salles de TD et de TP ont été ré-aménagées pour répondre aux contraintes de l'Espé et placer les machines amenées par l'ESPÉ.

L'aménagement du laboratoire de recherche a été terminé. Il accueille, entre autres, 2 lasers dont l'un a été prêté par l'Iut du Creusot. Cette installation a permis aux chercheurs de l'équipe LTM de mettre en place des expérimentations sur place et d'accueillir des stagiaires et des doctorants.

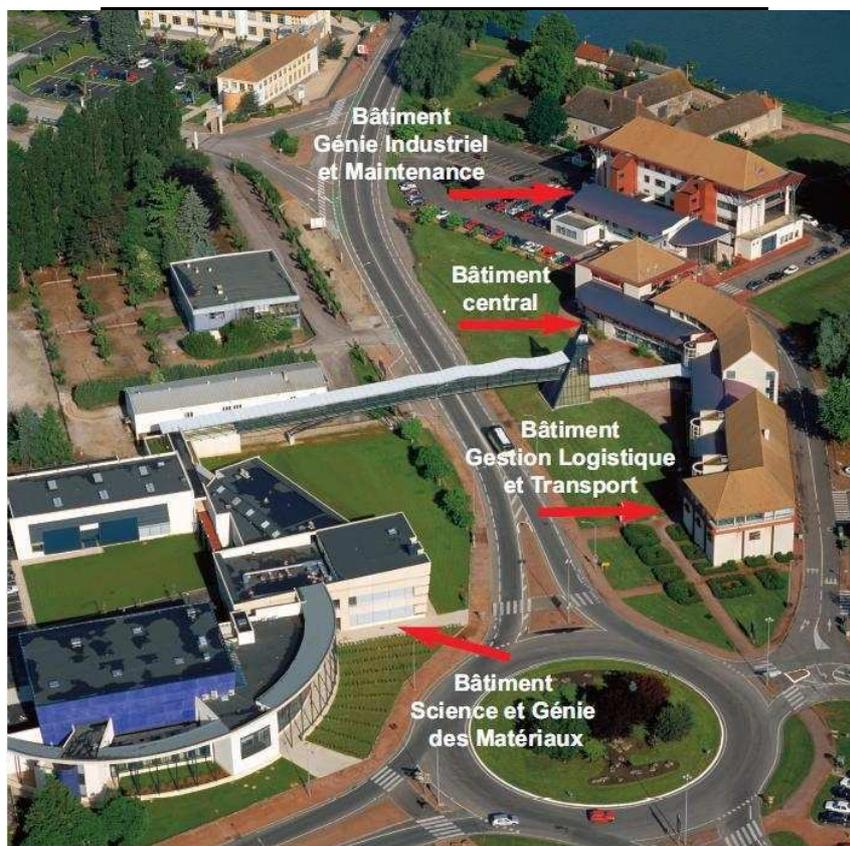
Une des salles du rez-de-chaussée, difficilement utilisable en salle de cours) a été réaménagée pour être transformée en salle de sport et de musculation.

L'Iut accueille également le Pôle plastique (structure de transfert de □technologie - Welience -Filiale Université de Bourgogne) et met parfois à disposition des amphithéâtres et salles pour accueillir des manifestations organisées par les collectivités territoriales, l'Education Nationale, et diverses associations telles l'Université pour Tous de Bourgogne.

Le fait que ces bâtiments soient séparés nécessite la présence de personnels BIATSS dans chaque bâtiment et ne permet pas un regroupement des secrétariats, ce qui est particulièrement pénalisant pour une petite structure qui dispose de peu de moyens humains. □Par ailleurs, ces bâtiments ont été construits à des dates différentes avec des installations différentes (chaufferies, ascenseurs, centrales d'alarme...) qu'il n'est pas simple d'unifier. □A noter également, une fragilité des matériaux choisis lors de la construction : par exemple, au bâtiment central, l'ensemble des volets roulants extérieurs a dû être refait. Au bout de quelques années, les grandes baies vitrées ne s'ouvrent plus et doivent être progressivement remplacées. Ces remplacements commencés en 2008 ne sont pas terminés. □



Accessibilité des locaux aux personnes handicapées : un audit avait été réalisé par l'Université de Bourgogne fin 2008. En ce qui concerne l'IUT de Chalon-sur-Saône la synthèse indiquait les points forts et faibles suivants :



Point fort : « Compte tenu de sa date de construction, l'IUT présente un niveau d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite satisfaisant, susceptible d'être amélioré par des aménagements ponctuels. »

Point faible : normalement, l'IUT est habilité à recevoir des personnes à mobilité réduite (temporelle ou non). Par contre, peu de choses ont été faites pour les handicaps sensoriels.

Maintenance des bâtiments :

Les moyens humains et financiers □- 3 Adjoints techniques de la BAP G sont affectés à l'IUT et sont chargés, pour une partie de leur temps (nécessaire polyvalence dans une petite structure telle que l'IUT de Chalon), des opérations de maintenance des bâtiments (interventions directes ou suivi des travaux d'entreprises).

A noter :

- Après de nombreuses années de demande, l'IUT a enfin pu recruter un technicien (en génie mécanique) qui occupe son temps de la manière suivante : 40 % pour SGM ; 40 % pour GIM et 20 % pour le service central.

- Depuis 2011, l'Espé a accepté de nous « prêter » un demi-poste d'adjoint technique qui est principalement occupé à la maintenance du bâtiment GLT. « Bricoleur » talentueux, plombier de métier et habilité électricité), ce collègue a permis une nette amélioration de la maintenance et une très sensible diminution des coûts de maintenance.

- En accueillant l'Espé dans ses locaux (en 2014), l'IUT a également bénéficié d'une quotité de travail d'un adjoint technique qui aide notre assistant ingénieur (également ACMO) dans ses tâches quotidiennes et réalise des travaux d'entretiens extérieurs.

- 5 personnes en contrat aidé (20H par semaine) sont affectées au nettoyage de 2 bâtiments de l'IUT, tandis que le nettoyage des 2 autres bâtiments est confié à une entreprise.

- les travaux de maintenance du patrimoine les moins lourds (papiers peints, sols, peintures intérieures et extérieures, petite électricité, plomberie...) sont le plus souvent pris en charge sur les crédits propres de l'IUT et réalisés par les agents du site. □ Cependant, l'IUT a pu bénéficier, en 2014, d'un Projet Pluriannuel d'Investissement que nous avons utilisé pour rénover la toiture du bâtiment GLT. Nous constatons que l'université de Bourgogne répond plus favorablement qu'avant à nos demandes de financements d'entretiens des locaux. La gestion des alarmes d'intrusion reste un problème. L'université nous a empêché, il y a 2 ans, d'acquérir un nouveau système sous prétexte d'un marché en cours et les travaux sur les alarmes de SGM n'ont pas pu être réalisés.

3.2 envisagez-vous des actions pour faire évoluer la situation actuelle ? Lesquelles ?

Pour l'instant, non. L'IUT s'inscrit dans le plan Handicap de l'université de Bourgogne mais est loin d'être prioritaire pour de nouveaux équipements. Ce qui est logique quand on connaît la vétusté et le retard accumulé dans certains bâtiments du campus dijonnais. Si des financements sont proposés dans ce plan, l'IUT ne manquera cependant pas de faire des demandes d'améliorations.

D'autres interrogations se posent quant au schéma de développement du site tel qu'il avait été défini en 2013, lors de l'élaboration du Schéma directeur Immobilier réalisé pour l'université. Nous avons relevé des erreurs dans le calcul des surfaces où nous arrivons à 6442 m² en lieu et place des 8683 avancés dans le document. Il nous avait été compté 2221 m² liés à l'UFR Sciences & Techniques or, la surface utilisée par l'Espé (ex-locaux du CNAM) se limite à 100 m².

D'autre part, le rapport préconisait un agrandissement du nombre de places de stationnement et des réaménagements fonctionnels en faveur de la documentation et des services de la vie étudiante. En un temps où nous cherchons à penser développement durable, il faut motiver les étudiants à utiliser le moins possible leur automobile. Pour nous, il n'est pas question aujourd'hui d'accroître le nombre de places de stationnement. Au contraire ! Nous avons de grandes difficultés à gérer les salles car l'augmentation du nombre de formations nous amène à une saturation de leur occupation. L'IUT souhaiterait quant à lui que l'espace entre le bâtiment central et le bâtiment GLT soit aménagé. Il sert actuellement de zone de stationnement (15 places dont 2 occupées par des garages à vélos). La zone permettrait des aménagements au rez-de-chaussée : archives, salle de conseil (il n'y en a pas sur le site) et la construction de deux salles de TD au 1^{er} étage.

Si, comme nous y travaillons, nous créons un 4^{ème} département dans les années qui viennent, il serait

raisonnable d'envisager la construction d'un nouveau bâtiment. Celui-ci était prévu sur les plans initiaux. Nous pourrions alors envisager d'avoir une vraie bibliothèque⁴, plusieurs salles de TD et un petit amphi.

Hygiène et sécurité

Situation au regard de la réglementation incendie.

Nous recevons régulièrement la Commission communale de sécurité. Le très bon état de nos installations permet d'obtenir un avis très favorable à chaque visite. Des aménagements nous sont conseillés tous les ans que nous tentons de mettre en œuvre. Pour l'instant, un seul problème nous résiste depuis plusieurs années : la verrière de GIM devrait bénéficier d'ouvertures de sécurité mais elles ne fonctionnent pas et nous n'avons pas trouvé de solution technique en interne, ni même d'entreprise qui nous propose une solution.

Grâce à la compétence de notre ACOMO (aidé par les conseils de l'ingénieure en sécurité de l'université), nous refaisons régulièrement la signalétique incendie. Les matériels sont entretenus en temps et en heure. Sur les conseils des pompiers, nous avons créé et/ou repéré des espaces de confinements à chaque étage de chaque bâtiment. Une cartographie actualisée de tous nos locaux a été confiée à la Commission communale de sécurité.

Politique Hygiène et Sécurité de l'IUT.

Les vérifications réglementaires des installations sont faites régulièrement, soit à l'initiative de l'Université de Bourgogne (ex : vérifications installations électriques, gaz...), soit à l'initiative de l'IUT (extincteurs, BAES, désenfumage, etc.). Les travaux relatifs à la levée des observations sont réalisés au mieux, mais nécessiteraient la présence de personnels plus qualifiés et d'une coordination technique (voir ci-dessus) : il est quelque fois fait recours à l'aide des services techniques de l'Université et à l'Ingénieur Hygiène et Sécurité de l'Université.

Formation des personnels :L'Université de Bourgogne organise à chaque rentrée universitaire une formation de base « hygiène et sécurité » pour les nouveaux arrivants.Les personnels de l'IUT suivent en outre, chaque année, les formations suivantes :- Formation SST en recyclage (une formation initiale est demandée pour 9 personnes volontaires cette année),- Manipulation extincteurs,- Sensibilisation à l'hygiène des locaux (personnels de ménage),- Prévention des risques liés à la mise en œuvre des gaz,- Formations à l'habilitation électrique.

Document unique d'évaluation des risques :La dernière mise à jour de ce document date de mars 2008 et il est prévu de recenser de nouveau les risques d'ici le mois de juin. Des travaux avaient été effectués lors du 1^{er} recensement et des améliorations restent à entreprendre, sans caractère d'urgence ou de gravité toutefois.

Certains travaux à entreprendre relèvent d'une mauvaise conception des bâtiments au départ et s'avèreraient très coûteux à mettre en œuvre (ex. : plaques de plafond qui se soulèvent par temps venteux dans le bâtiment Gestion Logistique et Transport). Mais l'université a permis la rénovation de la toiture du bâtiment GLT dans le cadre des PPI.

8.1. Etat des lieux et maintenance

La maintenance des bâtiments est assurée conjointement sur des fonds du service patrimoine de l'université et les ressources propres de l'IUT.

8.2. Hygiène et sécurité

L'IUT reçoit tous les 2 ans la visite de la Commission communale de sécurité qui donne sans difficulté son aval à la pérennisation de l'usage destiné au public.. Nous faisons en sorte de suivre ses recommandations.

⁴ Le SCD est, pour l'instant, coincé sous l'amphithéâtre et manque de place pour l'entreposage des ouvrages et pour accueillir des étudiants.

Des formations à destination des personnels sont mises en place sur la base du volontariat (premiers secours et actualisation, formation à la manipulation d'extincteurs...)

L'IUT peut se targuer d'avoir un document unique rempli et actualisé.

8.3. CPER (Contrat de Projets Etat Région)

Exécution et projets.

9. Pilotage de l'IUT (cf. tableaux « Gestion IUT »)

9.1. Pilotage de l'IUT

Extrait des statuts de l'IUT : « L'Institut est dirigé par un Directeur assisté d'un Conseil de Direction. Il est institué :

- un Conseil, assemblée délibérante, qui peut siéger en formation restreinte (Commission Permanente, Commission Restreinte pour le recrutement, la carrière des enseignants, etc.),
- un Conseil de Direction,
- un Conseil Scientifique,
- un Conseil de Formation Continue.

Chaque Département est dirigé par un Chef de Département, assisté par un Conseil de Département. Le Directeur peut mettre en place toute commission spécifique afin d'étudier et de lui donner un avis sur des questions particulières. »

Le Conseil de direction se réunit toutes les 2 semaines ; il est composé du Directeur, de la Responsable administrative, de la Secrétaire de direction et de l'ensemble des Responsables des filières de l'IUT (DUT, DUT par apprentissage et licences professionnelles). Il a pour rôle de gérer les questions courantes. C'est l'instance décisionnelle de l'IUT. Dès lors, il peut être complété, le cas échéant, par un[e] collègue compétent[e] sur un sujet à l'ordre du jour (informatique, scolarité, communication, etc.). Chaque Conseil de direction fait l'objet d'un compte-rendu distribué ensuite à tous les personnels de l'IUT.

Composition du Conseil de l'IUT

Membres ayant voix délibérative :

Le Conseil se compose de 34 membres ayant voix délibérative, ainsi répartis :

- 20 représentants des personnels et usagers de l'IUT, 11 enseignants permanents, dont :
 - 2 Professeurs d'Université ou assimilés (mais l'IUT ne bénéficie que d'un seul poste de professeur)
 - 5 autres enseignants-chercheurs ou assimilés
 - 4 autres enseignants permanents
 - 2 vacataires chargés d'enseignement
 - 3 représentants des personnels IATOSS (Ingénieur, Administratif, Technicien, Ouvrier de Service et de Santé)
 - 4 représentants des étudiants
- 14 personnalités extérieures
 - 12 sièges sont attribués à des représentants des collectivités territoriales, des activités économiques, de l'enseignement du second degré
 - 1 représentant du Conseil Régional de Bourgogne
 - 1 représentant du Conseil Général de Saône-et-Loire
 - 1 représentant de la Commune de Chalon-sur-Saône
 - 1 représentant de la Communauté d'agglomération Chalon Val-de-Bourgogne dite « Grand Chalon »

- 1 représentant désigné par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
- 1 représentant de l'Association pour le Développement Economique de la Région de Chalon-sur-Saône (ADERC)
- 1 représentant désigné par une organisation syndicale d'employeurs, cette dernière étant choisie à la majorité absolue par les membres élus du Conseil de l'Iut, parmi les plus représentatives au niveau régional (en 2014/2015 et depuis 2010, c'est le MEDEF qui occupe ce siège)
- 1 représentant désigné par une organisation syndicale de salariés, cette dernière étant choisie à la majorité absolue par les membres élus du Conseil de l'IUT, parmi les plus représentatives au niveau régional (les syndicats de salariés ne sont plus représentés à l'Iut depuis de nombreuses années)
- 3 représentants des professions correspondant aux diverses spécialités enseignées à l'Iut et désignées par :
 - l' ASLOG Bourgogne (Association Française pour la Logistique)
 - l'AFIM Bourgogne (Association Française des Ingénieurs et Responsables de Maintenance)
 - le PNB (Pôle Nucléaire Bourgogne)
- 2 personnalités sont désignées à titre personnel en raison de leurs compétences (aujourd'hui l'ancien directeur commercial de la plus grosse entreprise de transports du territoire et un ancien grand cadre à la retraite de la Société AREVA).
- Membres présents à titre consultatif : le Directeur de l'Iut, la Responsable des services administratifs, les Chefs de Département et Responsables des formations s'ils ne sont pas élus au Conseil, ainsi que le Directeur du SUFCOB ou son représentant pour les points de l'ordre du jour concernant la formation continue, assistent aux délibérations avec voix consultative.
- Le Conseil peut entendre toute personne dont il juge utile de s'adjoindre les compétences. C'est ainsi que la Chargée de mission enseignement supérieur de la communauté d'agglomération est invitée permanente du Conseil.

9.2. Pilotage de la mise en place des nouveaux PPN

La mise en place du PPN 2013 s'est effectuée dans les départements avec les équipes pédagogiques et n'a guère soulevé de problèmes importants. Le problème fondamental de ces réformes est la technique de mise en place qui ne tient compte ni des compétences acquises par les équipes, ni de la temporalité. Les PPN sont aussi parfois très éloignés de la réalité de nos étudiants. Une réforme intelligente consisterait à laisser aux équipes pédagogiques le temps nécessaires à la formation aux nouvelles exigences. Au lieu de cela, nous recevons les instructions d'organisation quelques heures avant la mise en place obligatoire.

Apprendre Autrement :

Depuis plusieurs années, de nombreux enseignements s'écartent du pilier CM/TD/TP. Visites d'entreprises, pédagogie inversée, études de cas transversales mobilisant plusieurs modules et enseignants, « *serious games* », jeux de simulation s'imposent peu à peu dans le paysage des enseignements (voir rapports d'évaluation des départements).

9.3. Dispositif d'autoévaluation et d'évaluation des formations

Mise en place de l'évaluation de l'IUT, des DUT :

Dans les 2 départements secondaires, le rapport d'évaluation a été rédigé seul par le chef de département qui, du coup, y a consacré une quotité de travail très importante durant le printemps et à la rentrée.

En GLT, toute l'équipe pédagogique a participé à la rédaction du rapport. Ce travail collectif a permis au directeur d'observer une amélioration de la cohésion de l'équipe, déjà très bonne. Elle a également permis, selon les propos du chef de département, de se rendre compte de l'ampleur du travail réalisé en 5 ans et des nombreuses évolutions tant pédagogiques (nouvelles méthodes, amélioration de l'interdisciplinarité...) qu'administratives (nouveaux logiciels de planification des emplois du temps, de gestion comptable, de gestion des heures...)

Evaluation des formations et des enseignements, quelle organisation ?

Le CIPE (centre d'innovation pédagogique et d'évaluation de l'université de Bourgogne) a élaboré un questionnaire d'évaluation des enseignements qui est mis en ligne. A chaque fin de S4, une plage horaire est réservée aux étudiants pour remplir ces questionnaires.

9.4. Intégration dans la politique de site universitaire

9.4.1. Mise en place de la commission académique du rectorat

Objectifs, participation.

9.4.2. Quelle liaison dans le cadre de la politique de site ?

Le site universitaire dit « Campus chalonnais » existe depuis 2014. Il associe un master technologique de l'ESPé et l'Iut. La Capacité en droit et l'Ifsi du pays chalonnais en sont membres invités. L'intégration de l'Espé dans nos locaux, en 2014, semble s'être effectuée dans des conditions très correctes (voire par ailleurs). La direction du site est programmée pour être alternante. Le directeur de l'Iut est directeur du site jusqu'au printemps 2016 puis ce sera le directeur local de l'Espé qui prendra le relais pour 2 ans.

Le site universitaire est utilisé pour gérer les services communs (Suaps, Crous, SCD, SIO, médecine préventive et restauration) qui établissent un bilan annuel

9.5. GRH

Evolutions des postes depuis 2010 :

Personnel Technique et administratif :

- 2011 = pas d'évolution
- 2012 = pas d'évolution
- 2013 = 1 emploi gagé (Véronique Lory). Mme Lory travaillait en contrat 10 mois depuis plusieurs années à l'Iut. L'université a organisé un recrutement sans concours et Mme Lory a été titularisée sur poste et sur ressources propres.
- 2014 = + 2,5 emplois BIATSS (en ITRF) :
 - 2 catégories C et
 - 1 catégorie B: agent C François Nectancourt
 - + 0.5 agent C= Lionel (1/2 poste partagé avec ESPE)
 - + 1 emploi de Technicien B = Saïd Hadj Kaddour. Depuis la promotion d'un collègue technicien en ASI (soit 8 ans, me semble-t-il), nous demandons l'obtention d'un poste de technicien en mécanique pour les départements secondaires. L'attribution d'un poste dit « Fioraso » par l'université nous a permis ce recrutement.

Personnel enseignant :

- de 2010 à 2013 : pas de modification des supports de poste.

- 2014 : Nous avons échangé un poste d'ATER avec l'Iut du Creusot contre un support de PRAG. Puis l'Iut a redemandé un poste d'ATER qu'il a obtenu à la rentrée. Cet emploi d'ATER est aujourd'hui occupé par la jeune docteure Mme Marie Girault qui a soutenu sa thèse à l'Iut au printemps 2015.
- 2014 = + 1 emploi contractuel sur 1/2 poste PRCE libéré par Sylvie Mérienne
- 2015
 - + 1 doctorant contractuel 64 h en expression-communication (ajouté au potentiel)
 - + 1 emploi contractuel 50% sur 1/2 poste prêté par l'ESPé (contractuelle en espagnol).

9.5.1. Enseignants

Le potentiel enseignant est très largement inférieur aux besoins de l'Iut, même en comptabilisant les 20 % minima d'intervenants extérieurs. Chaque année, lors du dialogue de gestion, il faut négocier la demande en heures complémentaires auprès de l'université. Cela s'établit dans des conditions correctes et l'Iut dispense la presque totalité des heures qui sont assignées aux départements par les PPN.

Au niveau des équipes, les départements secondaires connaissent une certaine stabilité des enseignants. Par contre, le turn-over professoral en GLT est assez important. Depuis 2010, c'est plus de 40 % de l'équipe qui ont été renouvelés. Les nouveaux collègues ont tout de suite montré une grande implication.

L'Iut ne dispose que d'un seul poste de professeur d'université pour 15 enseignants-chercheurs, ce qui est vraiment problématique et limite la mise en place d'une véritable dynamique de recherche sur le site.

Les départements secondaires manquent d'un support en Expression-communication qui sera probablement demandé à l'université lors du prochain Dialogue-emplois avec l'université, si avis favorable du Conseil de direction et du Conseil scientifique.

Nous respectons, autant que faire se peut, les demandes de collègues enseignants-chercheurs en matière de diminution des heures complémentaires ou demandes de CRCT (Mis en place pour un collègue sur l'année 2015/2016).

Le recrutement des enseignants détachés du secondaire est interne.

Nous n'avons pas recruté d'enseignant-chercheur depuis 2010.

Les demandes de formation des collègues sont acceptées systématiquement et les emplois du temps remaniés en conséquences.

Les collègues enseignants ou enseignants-chercheurs qui ne s'impliquent pas dans les tâches administratives, extra-pédagogiques ou de représentation sont une infime minorité.

En termes de promotion et de déroulements de carrières, il semblerait qu'il y ait de grandes différences de traitement :

- Le site n'offre pas beaucoup d'opportunités pour construire une Habilitation à diriger des recherches (HDR) et encore moins de postes de professeur d'université. Les maîtres de conférences qui en visent la construction ont tout intérêt à participer au travail des équipes des laboratoires de la capitale régionale.
- Il semblerait que les professeurs certifiés qui travaillent à l'Iut parviennent à la hors classe assez tôt par rapport à leurs collègues des lycées
- Par contre, la situation des agrégés est différente : traités dans un moule national qui ne tient absolument pas compte des missions d'un agrégé au sein d'un IUT (chef de département, directeur des études...), il semblerait que les professeurs agrégés connaissent une stagnation nette de leur carrière par le fait de travailler en Iut. Cette situation a dérouter, voire désespéré plus d'un collègue.

9.5.2. BIATSS

Parler de la politique de formation au service informatique, des contrats aidés,

L'IUT emploie 18 BIATSS et 6 contrats aidés.

5 CAE sont employées à des tâches ménagères et la 6^{ème} à des tâches administratives.

Au niveau administratif, nous bénéficions d'1 responsable administrative, d'1 personne à l'accueil, d'1 assistante de direction, de 5 personnes qui effectuent du secrétariat pédagogique pour les formations (DUT ou LP). Il y a 2 personnes au service scolarité, une responsable de l'antenne financière qui bénéficie de l'aide ponctuelle d'une secrétaire pédagogique (quotité : 30 %) et de la secrétaire de l'Espé pour une quotité de 50 %. Un collègue bénéficie d'un poste aménagé à la reprographie.

Au niveau technique, l'IUT emploie un ASI, un technicien en mécanique et 3 adjoints-techniques. S'ajoute à cela l'aide fréquente d'un adjoint technique de l'Espé.

Les CAE affectées au nettoyage des bâtiments sont encadrées par un adjoint-technique qui a eu l'occasion de les manager sur un stage en entreprise. Cette action a eu pour bénéfice d'améliorer l'employabilité des dames.

Le service informatique accueille très régulièrement des jeunes gens en stage. Ces élèves viennent du BTS informatique qui se fait dans un lycée du territoire.

Ces dernières années ont vu se mettre en place une réelle montée en compétences des collègues BIATSS : appréhension de nouveaux logiciels notamment (SIFAC, ADE Planning, Apogée...), nouvelles formations à la gestion des bâtiments, ACMO...

L'IUT organise régulièrement des formations et incite les personnels à participer le plus possible aux formations organisées par l'université de Bourgogne : premiers secours, habilitations électriques (courant fort et courant faibles), manipulation d'extincteurs...

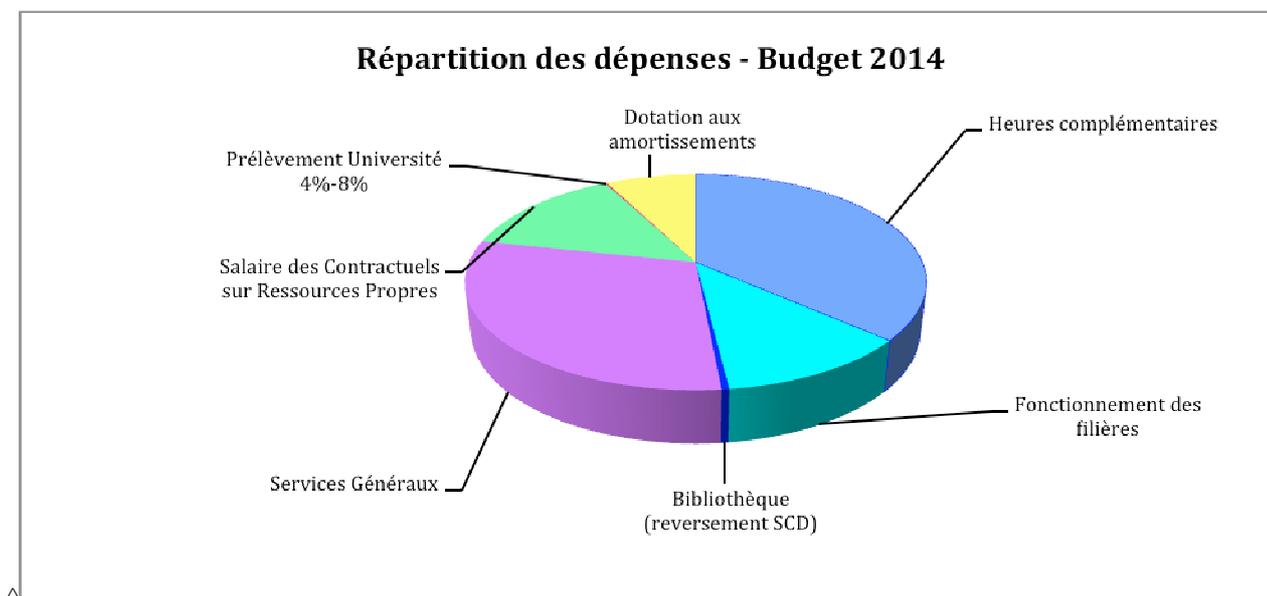
Les déroulements de carrières sont inégaux selon les personnes. Un collègue adjoint-technique 1^{ère} classe, par exemple, pourtant très bon professionnel et très impliqué dans son métier, n'a bénéficié d'aucune proposition de promotion ces dernières années. L'impossibilité familiale dans laquelle il se situe de pouvoir se rapprocher de Dijon bloque sa carrière.

9.6. Gestion Financière et Comptable

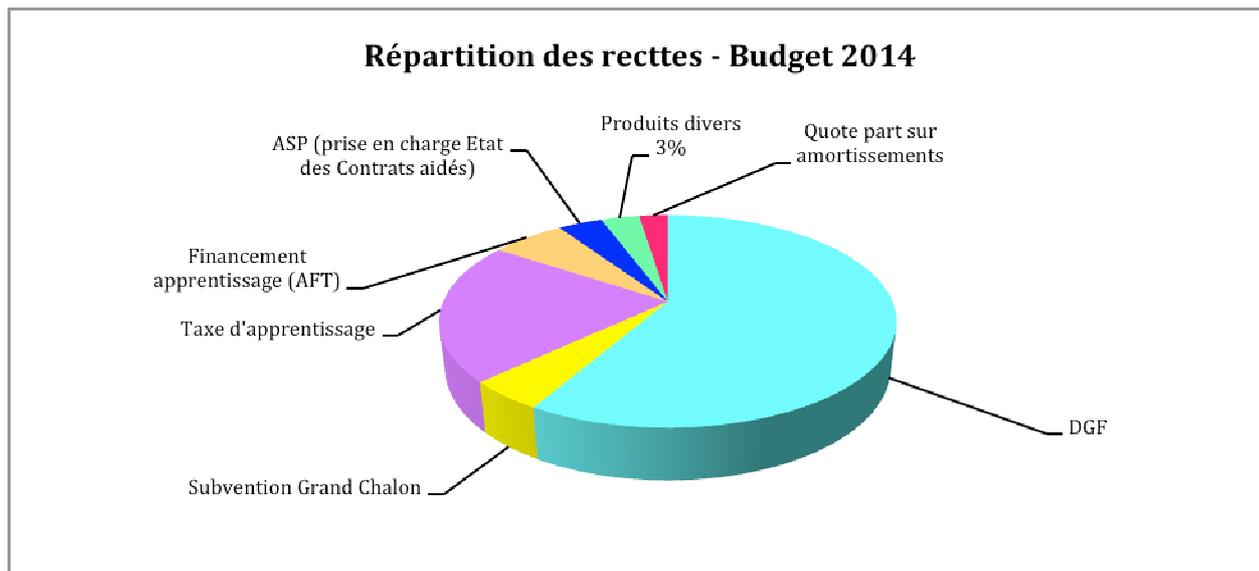
9.6.1. Etat des lieux

ANNEE 2014

Dépenses		Recettes	
Pédagogie	544 716,00 €	DGF	655 389,00 €
Heures complémentaires	409 716,00 €	Subvention Grand Chalon	52 000,00 €
Fonctionnement des filières	130 000,00 €	Taxe d'apprentissage	240 000,00 €
Bibliothèque (reversement SCD)	5 000,00 €	Financement apprentissage (AFT)	70 000,00 €
Services Généraux	335 035,00 €	ASP (prise en charge Etat des Contrats aidés)	42 000,00 €
Salaire Contractuels sur Ressources Propres	156 700,00 €	Produits divers	36 500,00 €
Prélèvement Université 4%-8%	1 500,00 €	Quote part sur amortissements	27 062,00 €
Dotation aux amortissements	85 000,00 €		
Total dépenses	1 122 951,00 €	Total recettes	1 122 951,00 €



Evolution de la dotation globale de fonctionnement :



L'Iut bénéficie d'un BPI. La dotation de l'université est décomposée en dotation de fonctionnement et dotation en heures, mais l'ensemble des sommes est imputé sur l'unité budgétaire de l'Iut.

Prévisions charges salariales 2015						
Contractuels	Observations	Dépenses				SUR FONDS PROPRES
		Montant /mois	Nb de mois	TOTAL	ARRONDI	
Véronique LORY (CACVB 50%) (AFT 50%)	Prime de 1 500,00 €	3 015 €	12	37 680 €	38 000 €	Facturation à l'AFT : 19 000,00 € Convention CACVB : 44 000,00 €
Julian POITOUX (CACVB 100%)	Prime de 1 500,00 €	2 100 €	12	26 700 €	27 000 €	
BERTHOMMIER Catherine (CACVB 30%)	Prime de 1 500,00 €	2 250 €	12	28 500 €	29 000 €	
C.A.E. (6 personnes) (CNASEA 70%)	Prime de 700,00 €	5 760 €	12	73 320 €	73 500 €	Agence de Services et de Paiement de Bourgogne : 43 620,00
			TOTAL	166 200 €	167 500 €	106 620,00 €
SOIT SUR DOTATION						60 880,00 €

Année	Dotation
2010	566 503,00 €
2011	513 745,00 €
2012	538 550,00 €
2013	629 437,00 €
2014	655 389,00 €
2015	649 043,00 €

Dialogue de gestion :

L'université de Bourgogne a institué un dialogue de gestion (emplois et finances) en 2 étapes (mi-janvier et fin juin) où sont conviés la responsable de l'antenne financière, la responsable administrative et le directeur de l'Iut. Lors de la première réunion, l'Iut explique son prévisionnel à l'aide d'outils de pilotage fournis par le pôle pilotage de l'université et l'université, par l'intermédiaire des Vices-Présidents présents, expose ses contraintes et la politique générale de l'établissement. L'objectif étant de parvenir à la notification de la dotation budgétaire qui nous parvient vers la mi-juillet :

BUDGET 2015		
<i>Notification de la dotation budgétaire</i>		
Composante	IUT Chalon sur Saône	
N°	60	
	Montant	Commentaires
DOTATION DE FONCTIONNEMENT GENERAL	291 599	Les opérations spécifiques n'ont pu être retenues compte tenu des contraintes budgétaires
OUVERTURE DE RECETTES : COMPTE 7813	25 401	
SOUS-TOTAL FONCT.	317 000	
Amortissements	24 328	
DOTATION EN HEURES COMPLEMENTAIRES	307 715	
Taux horaire appliqué :	47,77 €	
Nombre d'heures	6442	
DOTATION DE L'ENVELOPPE RECHERCHE :	0	
Détail de la répartition :		
TOTAL	649 043	

Avec près de 300.000 € de taxe d'apprentissage par an (depuis 2013), aux alentours de 220.000 € de chiffre d'affaires en alternance, formation continue et formation tout au long de la vie et les 52.000 € que lui attribue chaque année la communauté d'agglomération (auxquels il faut ajouter des subventions ponctuelles pour équipements), l'Iut améliore considérablement la situation financière que lui octroie la dotation. Il est notable qu'en 2014, la DGF ne représentait plus que 46 % des ressources de l'Iut.

La dotation de fonctionnement est à peu près stable depuis plusieurs années avec une légère augmentation en heures complémentaires et une légère diminution en fonctionnement.

Contrat d'objectifs et de moyens :

Le dernier Contrat d'objectifs et de moyens a été signé en 2013. Ce document était en fait une photographie à un instant T de l'Iut et faisait redondance avec les rapports d'évaluation. Le plan quinquennal de l'université 2017-2021 prévoit cependant le développement de l'Iut au sein de l'université avec la création d'un 4^{ème} département.

9.7. Maîtrise des moyens

?

10. Objectifs politiques de l'IUT et synthèse du projet de l'IUT

10.1. Points forts /points faibles

Points forts et points faibles ont été décrits dans les premières pages de ce rapport. A la lecture de l'ensemble, il ressort quelques fragilités.

L'Iut doit améliorer la visibilité de la recherche qui s'y fait. Le Conseil scientifique serait le meilleur outil pour parvenir à une véritable valorisation du travail des enseignants-chercheurs. Un poste de professeur d'université supplémentaire serait un atout important pour réussir cette valorisation.

Malgré un réseau socio-économique relativement étoffé, l'Iut connaît une certaine faiblesse dans le transfert de technologies. Celle-ci est en partie imputable à la sous-traitance systématique des problématiques de transfert vers la filiale transfert de technologie de l'université de Bourgogne, Welience. Mais il se peut que les entreprises du territoire, les PME & PMI notamment, ne connaissent pas les capacités de transfert de l'Iut. Une meilleure communication pourrait sans doute améliorer l'ensemble.

Les 3 départements d'Iut que nous avons à Chalon/S. n'ont pas l'attractivité de départements tels que GACO, TC, Génie civil ou Génie biologique. C'est un combat permanent que de convaincre les jeunes gens et étudiants potentiels de la qualité de nos formations et des possibilités qu'elles offrent vers la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.

Depuis quelques années, les effectifs étudiants sont stabilisés autour de 400, ce qui est en dessous de nos capacités d'accueil. Les 3 départements pourraient accueillir plus d'étudiants.

Le choix stratégique effectué depuis plusieurs années d'ouvrir nos formations à tous les statuts possibles d'étudiants et d'auditeurs (CIF, apprentissage, contrat de professionnalisation, formation tout au long de la vie...) a pour conséquence de multiplier les formations à petits effectifs. Cela soulève des problèmes d'organisation, de gestion des salles, de multiplication des heures complémentaires (...).

Les failles étant exprimées, il convient d'exprimer clairement les choses : l'Iut de Chalon sur Saône, composante et représentant de l'université de Bourgogne sur le territoire chalonnais, est un très bel outil au service des étudiants.

Les bâtiments sont entretenus régulièrement et maintenus à un niveau de prestation très élevé. Les matériels et le parc machines sont en excellent état et régulièrement renouvelés.

Les étudiants sont accompagnés et suivis tant dans leur scolarité que dans la vie étudiante avec de nombreuses activités qui s'ouvrent autant que faire se peut vers l'« *apprendre autrement* ». Les collègues travaillent dans des conditions optimales.

La période écoulée a vu s'élaborer une très sensible montée en compétences des personnels de l'Iut (Hygiène & sécurité, habilitations, nouveaux logiciels de gestion, de planification...).

L'accueil de l'ESPé dans nos locaux et ses volontés collaboratives ont permis d'améliorer le travail quotidien des techniciens. L'emploi d'un technicien en mécanique, grâce à un poste dit « Fioraso » attribué par l'université, a permis le recrutement d'un collègue compétent et investi qui a soulagé les équipes pédagogiques. Les personnels sont en nombre suffisant pour assurer un

fonctionnement correct de l'Institut. L'Iut est fort bien soutenu par l'université de Bourgogne et par le Grand Chalon. Un réseau très étoffé de relations avec les entreprises plus ou moins locales permet à nos étudiants de trouver des terrains de stage sans trop de difficultés.

Le choix stratégique de s'impliquer dans les formations autofinancées a permis à l'Iut de se créer une situation financière confortable. Cette situation a été rendue possible par une implication intensive de l'ensemble du personnel, enseignants et Biatss. Avec 220.000 € de chiffres d'affaires annuel en formation continue, près de 300.000 € de taxe d'apprentissage annuelle depuis maintenant 3 ans, auxquels il faut ajouter les aides à l'investissement régulières et ponctuelles de la Communauté d'agglomération et des collectivités territoriales, il est possible de renouveler les Travaux pratiques, d'améliorer chaque année les équipements, d'entretenir et rénover les salles et bâtiments.

Même si nous travaillons tous les jours à faire plus et mieux, l'Iut de Chalon-sur-Saône fonctionne bien, voire très bien. Il assume parfaitement les raisons qui avaient amené à sa création et qu'indiquait le Plan Université 2000 : mettre à moins de 30 km de tout bachelier un service d'enseignement supérieur afin de servir d'ascenseur social à la jeunesse locale.

10.2. Projets prioritaires pour la période quinquennale (description succincte)

Nous l'avons vu, l'Iut de Chalon-sur-Saône a épuisé toutes les opportunités qui permettent d'ouvrir ses formations à tous les types de statuts étudiant. Les projets à venir contiennent une évidence : il faut consolider et mieux faire connaître encore les formations existantes à l'Iut afin de limiter la fuite des candidatures entre les demandes de dossiers et l'inscription réelle.

Le renouveau de l'équipe autour des Relations internationales devrait permettre une nouvelle dynamique afin de convaincre les étudiants que la mobilité internationale est un facteur essentiel de développement personnel.

Il faut parvenir à dynamiser la recherche et le transfert de technologies sur le site. Réussir à mieux valoriser ce qui se fait serait déjà un progrès.

Il faut également étoffer le Site universitaire qui associe le Meef de l'ESPé et l'Iut en favorisant un rapprochement avec l'IFSI du Chalonnais et la Capacité en droit.

Pour assurer un développement pérenne de l'Iut, il faut également étoffer l'offre de formation.

Un Diplôme Universitaire de « simulation des flux logistiques » est en cours de création. Avalisé par le Conseil de l'Iut, il est à l'étude à l'université. Ce DU viendra compléter l'offre de formation continue autour de la licence professionnelle de logistique.

La collectivité territoriale voudrait créer une véritable filière autour de l'Image & du son. L'Iut de Dijon ayant refusé la création d'un groupe délocalisé du Dpt MMI, nous devons trouver une solution pour améliorer l'offre de formation dans ce domaine au niveau Bac + 2 afin de satisfaire aux désirs du Grand Chalon, élaborer un socle solide à la licence professionnelle Techniques et Activités de l'Image & du son et créer cette filière souhaitée autour de l'Image & du son en s'associant aux Masters du Pôle Image et réalité virtuelle d'Arts & Métiers Paris-Tech (ex-ENSAM).

Enfin, il faut parvenir à créer un 4^{ème} département de DUT. Après analyse de la situation locale, régionale et inter-régionale, notre choix s'est porté vers la création d'un département Carrières juridiques par alternance. Ce choix a été soumis aux membres de l'ARIUT Bourgogne/Franche-Comté et à la présidente de l'ACD Carrières juridiques qui nous ont encouragés à constituer le dossier.

Ce 4^{ème} département permettra d'asseoir le rôle de l'Iut sur le territoire en favorisant une poursuite d'études post-bac pour les bacheliers L, ES et STMG. Il n'y a pas encore de

département Carrières juridiques en Bourgogne/Franche-Comté. Les départements Carrières juridiques sont attractifs pour les jeunes gens. La juridiction chalonnaise est très étoffée. Nous avons le soutien appuyé de la communauté d'agglomération et déjà quelques courriers de soutiens de la profession (Notaires, huissiers, avocats...). La création d'un 4^{ème} département à Chalon est inscrite dans le plan de développement quinquennal 2017/2021 de l'université de Bourgogne (sans précision sur la spécialité).

10.3. *Projet d'objectifs opérationnels susceptibles d'être inscrits au contrat de l'université*

La création du 4^{ème} département de l'IUT de Chalon est inscrite dans le plan quinquennal à venir (2017/2021).

10.4. *Axes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens*

L'IUT de Chalon-sur-Saône n'a pas rédigé de Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

A Chalon-sur-Saône, le 22 octobre 2015.

Le directeur de l'IUT, Pascal MAUNY

Date de présentation au Conseil de l'IUT : 09 novembre 2015.

Le président du Conseil de l'IUT, Monsieur Nello COMELLI

Date de présentation au CEVU, à la CFVU ou au CAC : 18/11/2015

Date de présentation au Conseil d'Administration :

A Dijon, le

Le président de l'université, M. Alain BONNIN